

Guérilla linguistique aux Postes à Montréal

par Claude-V. MARSOLAIS

Une bataille linguistique se joue présentement à l'intérieur de certaines succursales postales de Montréal alors que le ministère des Postes s'apprête à étendre le bilinguisme à l'ensemble des 52 succursales postales du Montréal métropolitain.

Jusqu'à présent, cinq succursales postales ont été touchées à des degrés divers par une certaine forme de guérilla linguistique. Il s'agit des succursales Place d'Armes, Co-

te-des-Neiges, Saint-Laurent, H (angle Saint-Marc et Sainte-Catherine) et B (angle Cathcart et Université).

Les anglophones et les visiteurs étrangers font les frais de cette guérilla linguistique. Ils se présentent au comptoir et ils se butent à l'incompréhension la plus totale du commis qui, selon les jours, décide s'il comprend ou ne comprend plus un traitre mot d'anglais.

Certains clients anglophones réguiliers sont particulièrement algrs

et ne comprennent pas pourquoi certains jours de la semaine des commis leur parlent en anglais et d'autres jours feignent l'ignorance la plus totale.

Habituellement lorsqu'un commis ignore l'anglais ou feint de l'ignorer il fait appel à un surveillant qui agit comme interprète. Or, lorsque le mot d'ordre est lancé parmi les commis et que l'on se trouve à la succursale "B" où la majorité des clients sont anglophones, la situation devient intenable

pour les surveillants qui ont des tâches administratives à accomplir.

Les interprètes

Le 23 mars dernier, l'Association des officiers des Postes, section Montréal métropolitain, adoptait à son assemblée mensuelle une résolution voulant que ses membres ne soient pas tenus d'agir comme interprètes. "Nous maintenons que les officiers ne doivent pas faire un travail que les employés refusent

Voir GUERRILLA, page A 6



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le trophée Art Ross à Lafleur

Le Canadien a brillamment terminé sa saison hier soir à Washington par une victoire de 4-3. Les héros du match ne pouvaient être autres que Guy Lafleur et son compagnon à l'aile gauche Steve Shutt. Lafleur a remporté hier soir le trophée Art Ross avec un total de 56 buts et 125 points, six de plus que Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, tandis que Steve Shutt a brisé la marque de Frank Mahovlich avec ses 44 et 45èmes buts, un nouveau record pour un ailier gauche du Canadien. Les joueurs n'ont pas manqué de fêter ce double coup, sur l'avion qui les ramenait à Montréal.

— page C 1

Complexe Desjardins

Le premier ministre Robert Bourassa a présidé, samedi, l'inauguration officielle du Complexe Desjardins. Cet ensemble immobilier, qui occupe un quadrilatère en face de la Place des Arts, comprend trois tours hautes respectivement de 27, 32 et 40 étages et l'hôtel Méridien-Montréal, de 616 chambres. Près de 20,000 personnes y travailleront et au-delà de 60,000 y circuleront chaque jour. Le président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, a expliqué ce que cette réalisation représente pour l'Est de Montréal.

— page A 3



Pour "sauver
l'année scolaire"
Québec va
intervenir
d'ici peu

— page F 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles : E 3 à E 5 et C 11
Bandes dessinées : F 7
Cinéma : E 4, E 5
Décès, naissances, etc. : C 10
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : F 7
Horoscope : F 4
Informations étrangères : E 1, E 2
Initiation à la vie économique : D 14
Les maux de notre langue : F 7
Médecine d'aujourd'hui : F 4
MCK JAGGER : D 1
Mon oeil sur Montréal : F 2
"Mot-mystère" : F 7
Mots croisés : D 8
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : D 1 à D 12
Radio et télévision : A 12
Sports : C 1 à C 9
Vivre aujourd'hui : F 2 à F 6

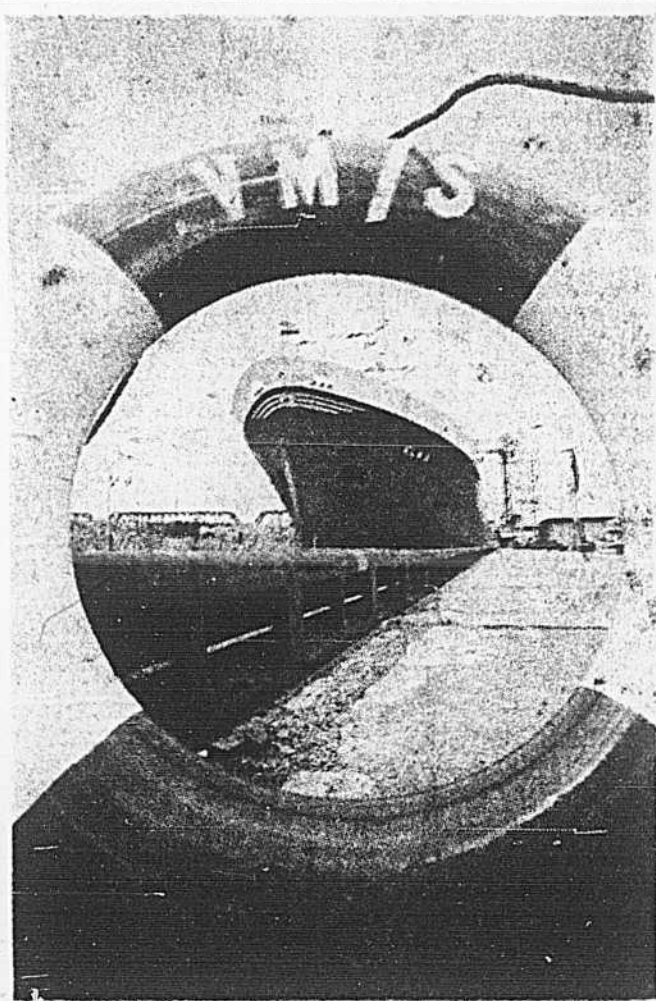


photo Robert Nadon, LA PRESSE

La Voie est ouverte

Le cargo yougoslave "Alka" a inauguré samedi la saison de navigation dans la Voie maritime du Saint-Laurent.

— page F 1

Les mandarins québécois

Dans le deuxième article de la série "Les mandarins québécois", Rhéal Bercier et Marcel Desjardins répondent à la question : qui mène à Québec ? C'est alors qu'on apprend que le "club des cinq" détient une influence à nulle autre pareille.

— page A 11



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Rivière-des-Prairies

Robert Ouellet, de Fabreville a su prévoir la crue des eaux et a solidement barricadé sa résidence de la 41e rue. Après avoir installé deux pompes dans son sous-sol, il ne lui reste plus qu'à attendre.

— page A 6

INTER-LOTO

TIRAGE : 2 avril 1976

1,457,333 11,665 \$1,150,450.00
billets vendus gagnants en prix

1 ^{er} NUMERO COMPLET										6	8	3	9	2	3	8	GAGNE	\$250,000	4 ^e NUMERO COMPLET										7	2	4	4	5	5	9	GAGNE	\$25,000	7 ^e NUMERO COMPLET										6	7	4	9	9	5	3	GAGNE	\$5,000												
14 BILLETS SE TERMINANT PAR										3							9	2	3	8	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR										4							4	5	5	9	GAGNENT	\$1,000	14 BILLETS SE TERMINANT PAR										4							9	9	5	3	GAGNENT	\$1,000
1448 BILLETS SE TERMINANT PAR										2							3	8	GAGNENT	\$50	1444 BILLETS SE TERMINANT PAR										5							5	9	GAGNENT	\$50	1452 BILLETS SE TERMINANT PAR										9							5	3	GAGNENT	\$50						
2 ^e NUMERO COMPLET										7	1	4	9	2	9	7	GAGNE	\$100,000	5 ^e NUMERO COMPLET										7	4	9	2	8	3	5	GAGNE	\$25,000	8 ^e NUMERO COMPLET										7	2	3	9	9	0	5	GAGNE	\$5,000												
14 BILLETS SE TERMINANT PAR										4							9	2	9	7	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR										9							2	8	3	5	GAGNENT	\$1,000	14 BILLETS SE TERMINANT PAR										3							9	9	0	5	GAGNENT	\$1,000
1447 BILLETS SE TERMINANT PAR										2							9	7	GAGNENT	\$50	1449 BILLETS SE TERMINANT PAR										8							3	5	GAGNENT	\$50	1451 BILLETS SE TERMINANT PAR										9							0	5	GAGNENT	\$50						

Quang devra partir

OTTAWA (UPI) — M. Robert Andras, ministre canadien de l'immigration, a déclaré samedi que l'ex-général sud-vietnamien Dang Van Quang, soupçonné de s'être livré sur une grande échelle au trafic de l'héroïne, est indésirable au Canada, qu'il devra bientôt quitter.

Le ministre a ajouté qu'il ne reste plus qu'une "faible" chance que Washington accepte de nouveau de l'accueillir comme réfugié. L'ex-général, qui n'avait pas obtenu de permis de séjour permanent aux États-Unis, était entré au Canada le 16 mai 1975, muni d'une autorisation ministérielle. Ayant déposé ce document, le ministre a évidemment qualifié pour le recevoir. Il va statuer sur ce cas d'ici quelques jours.



Le général QUANG

Jones estime que Spicer lui donne enfin raison...

OTTAWA (PC) — Souvent qualifié de fanatique pour son opposition acharnée à la politique linguistique du gouvernement, le député indépendant Leonard Jones affirme que sa bonne foi est aujourd'hui partiellement démontrée par certains aspects du dernier rapport annuel du commissaire aux langues, M. Keith Spicer.

"Il me semble bien possible que M. Spicer commence à percevoir la réalité", a déclaré l'ancien maire de Moncton après avoir étudié le contenu du rapport.

On sait que le commissaire Spicer a soutenu que l'entraînement au bilinguisme devrait plutôt se faire dans les écoles qu'au sein de la fonction publique fédérale ou, dit-il, il est coûteux, mal conçu et inefficace.

"Je pense qu'on ne lui réservera pas le traitement qui a été le mien

pour avoir osé exprimer mon opinion", ajoute M. Jones.

Sans vouloir exagérer, le député affirme qu'il a été agréablement surpris de la réaction de M. Trudeau au rapport. Au moins, d'expliquer M. Jones, le premier ministre s'est dit d'accord avec le principe selon lequel la manière la plus facile de promouvoir le bilinguisme est d'enseigner une langue seconde dans les écoles.

C'est en 1964 que M. Jones a lancé publiquement sa première attaque contre le bilinguisme dans la fonction publique en intervenant devant la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Et depuis, il a soutenu que la seule façon "logique et pratique" de promouvoir le bilinguisme était d'enseigner la langue seconde dans les écoles.

Bourassa réclame du PQ qu'il publie un "budget de l'An III"

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

SOREL — "Non, affirme Robert Bourassa, je ne songe pas à déclencher des élections cette année... avec 100 députés et un mandat qui n'est même pas encore vieux de trois ans, que peut-on demander de mieux, surtout pour la prochaine fois?"

Rien n'empêche que le chef libéral a commencé à roder certains thèmes qui se retrouveront probablement sur "les cassettes" d'une éventuelle campagne électorale provinciale que ce soit à l'automne ou l'an prochain. Il a même prédit que l'économie québécoise se porterait mieux à l'automne alors que la reprise américaine aura atteint le Québec.

Dimanche dernier, lors du congrès libéral de Repentigny, on a dit que M. Bourassa s'était employé à soigner le ton, la fougue de son intervention dominicale qui devait servir également de mise en garde formelle au Front commun.

Hier, à Sorel, "en famille" (M. Claude Simard qui le présentait n'a pu faire autrement que d'avouer qu'il se trouvait encore une fois en conflit d'intérêts), M. Bourassa s'en est pris aux syndicats, au Parti québécois, souffletant les journalistes au passage.

Comme il l'avait promis à quelques reprises dans le passé, M. Bourassa a réclamé du Parti québécois qu'il publie son budget, celui de l'An III, son troisième en supposant que "les suggestions budgétaires" formulées l'an dernier, à la veille du budget Gagné, constituent un deuxième budget.

Le budget de l'An I, rappelle-t-il, fut dévoilé en pleine campagne de 1973 et devait devenir le plus gros "piège-à-curs" électoral des récentes années.

Hier, M. Bourassa a soutenu que la meilleure façon de réduire le scepticisme de la population devant le débat politique était d'opposer des options qui peuvent se comparer.

Donc au nom de la qualité du débat politique au Québec, M. Bourassa dit au PQ: Élevons ensemble d'un même geste le niveau de nos chicanes et présentez votre budget. "C'est pourquoi, ajoute-t-il sans broncher, j'attends le budget de l'An III du Parti québécois. S'ils l'ont fait il y a trois ans, s'ils l'ont fait l'an dernier, ils devraient être capables de le faire cette année. Que feraient-ils des fonds pu-

blies? Ils passent leur temps à critiquer les politiques du gouvernement."

"Si on veut garder la confiance des Québécois dans les institutions politiques, il faut des débats avec chiffres en main, documents en main. Alors comme je l'ai fait il y a trois ans, systématiquement, le parti va demander à ses adversaires politiques de montrer ce qu'ils feraient, eux. S'ils refusent de déposer un budget à eux, ça voudrait tout simplement dire, continue M. Bourassa au nom d'un débat politique amélioré, qu'ils avouent que ce n'est pas possible, que c'est nuisible, que ça affecte le niveau de vie des Québécois. Ce sera une preuve que l'indépendance n'est pas rentable."

Quant au référendum, M. Bourassa devra pratiquer son approche pendant quelque temps. Il manque définitivement de limpidité à ce chapitre.

Le référendum c'est "un truc" inventé par les péquistes qui savent que les Québécois ne sont pas prêts à voter pour l'indépendance.

"On annonce un référendum pour l'indépendance dans deux ans, affirme M. Bourassa en brossant le scénario élastique. Ça veut dire quoi pour ceux qui investissent? Car le Québec ce n'est pas une île séparée du Nord américain."

"Ça veut dire que tous ceux qui investissent au Québec et qui ne sont pas forcés de le faire (...) peuvent bien se tourner vers Toronto ou Hawkesbury, ou dans des régions limitrophes. Ceux-là vont attendre le référendum. On va attendre le résultat. Qu'est-ce qui va arriver, alors, de la situation économique au Québec? (...) Ça veut dire que l'incertitude politique aurait des conséquences économiques très graves sur la situation et que les 60.000 Québécois qui ont quitté le Québec à l'époque de "l'égalité ou indépendance" (slogan de Daniel Johnson) recommenceraient à partir parce que le chômage que nous connaissons aujourd'hui serait probablement rien à côté de celui-là."

Et M. Bourassa explique aussi que la population ayant voté contre le référendum une fois le PQ devrait en promettre la tenue d'un autre dans quatre ans plus tard, ajoutant de nouveau à l'incertitude.

La-dessus, M. Bourassa conclut que l'indépendance est un concept dépassé. "Que ferait, demande-t-il à son auditoire de Sorel, un Québec aux Na-



Robert BOURASSA

tions unies assis entre les îles Molles et le Basutoland?"

S'il tient au budget de l'An III, M. Bourassa se promet également de faire ravalier à ses adversaires indépendantistes leur choix du nucléaire par rapport à l'énergie hydro-électrique de la Baie James.

Le Québec s'assure de l'énergie propre pendant au moins 60 ans. En plus, l'eau est protégée contre l'inflation. Partout dans le monde on s'inquiète de la prolifération des centrales nucléaires.

"Alors quand vous avez les membres de l'Opposition qui préfèrent les centrales nucléaires, c'est impossible de les comprendre. Ou ils sont totalement ignorants, dit M. Bourassa, ou ils sont fourbes. Dans les deux cas, ils n'ont aucun mandat pour parler au nom de la population. Les centrales nucléaires s'approvisionnent en uranium. Nous n'en avons pas d'uranium au Québec. Ça coûte plus cher, ça monte de prix d'année en année. L'eau, ça ne monte pas de prix. (...)"

Le cambriolage à l'APLQ Québec sur le point de faire connaître sa position

de notre envoyé spécial

SOREL — Le Solliciteur général du Québec, Me Fernand Lalonde, dira probablement des demain à l'Assemblée nationale, comment Québec entend agir après les révélations de l'agent secret Robert Samson sur le cambriolage de l'Agence de presse libre du Québec.

Vendredi, le premier ministre Robert Bourassa a rencontré le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, et ce dernier l'a mis au courant des résultats de l'enquête maison effectuée sur les circonstances entourant ce raid que ni lui ni M. Jérôme Choquette n'ont autorisé à l'époque, c'est-à-dire en 1972.

Cette perquisition sans mandat fut effectuée conjointement par la GRC et la SQ afin de procurer aux forces de l'ordre tout ce qu'il y avait de plus récent à l'époque comme répertoire

des sympathisants de gauche "and associates".

Interrogé à ce sujet, hier, lors du congrès libéral de la région du Richelieu, le premier ministre Robert Bourassa a répondu avec beaucoup de prudence aux questions des journalistes. En 1972, on s'en souviendra, M. Choquette avait dit tout ignorer d'une intervention policière "spéciale" à l'APLQ.

"Ça m'étonnerait beaucoup, a expliqué M. Bourassa en affirmant qu'il voulait éviter de porter des accusations avant qu'il y ait enquête, que le ministre de la Justice de l'époque ait menti."

Plus tard, M. Bourassa devait ajouter que cette opération a pu être conduite sous la direction d'officiers inférieurs et par conséquent sans l'approbation de l'état-major et encore moins du ministre de la Justice.

Les députés libéraux et les finances de Montréal...**Pas le temps de lire le rapport Castonguay**

par Philippe GAGNON

Bien que le groupe de travail sur l'urbanisme dirigé par M. Claude Castonguay ait recommandé que le gouvernement québécois procède, dans les meilleurs délais, à "une analyse rigoureuse et objective" de la situation financière de Montréal, il semble que les députés libéraux de la région métropolitaine, à l'Assemblée nationale, contrairement aux péquistes, n'aient pas encore eu bon de lire les quelques pages du rapport traitant de cette question.

La dizaine de députés joints par LA PRESSE ont simplement avoué "qu'en toute honnêteté ils n'avaient pas eu le temps de consulter le document". Et pourtant, en pages 433 et 434 du sous-chapitre qui aborde les finances de la Communauté urbaine de Montréal et de la ville de Montréal, le rapport Castonguay soutient qu'une analyse des finances de la ville de Montréal s'impose à ce moment-ci.

Tous avaient évidemment de bonnes raisons pour excuser leur manque d'intérêt immédiat à cet aspect du rapport du GTU. Le député d'Anjou, M. Yves Tardif explique qu'il a d'autres chats à fouetter avant de s'intéresser au rapport Castonguay et aux finances de Montréal.

"Ce n'est pas une priorité pour moi, du moins à ce moment-ci", ajoute le député du comté situé à l'ombre des installations olympiques...

D'autres, comme MM. Gilles Bellemare, d'Outremont, André Marchand, de Laurier, Gilles Houde, de Fabre, Jean-Claude Malépart, de Sainte-Marie, George Springate, de Sainte-Anne, Lucien Caron, de Verdun, et André Déom, de Laporte, mentionnent qu'ils se pencheront probablement sur le document au cours des prochaines semaines.

"C'est une question qui m'intéresse. Je ne voudrais pas que les municipalités de banlieue aient un jour à renflouer les coffres de Montréal parce que l'administration de la métropole n'a pas correctement vu à ses affaires", dit le député de Verdun.

M. André Déom, député de Laporte, n'a par ailleurs qu'une bien piètre opinion du travail réalisé par le groupe de M. Castonguay, du moins sous certains aspects.

M. Déom a déjà mis en doute le sérieux des recommandations Castonguay sur les questions urbaines touchant la Rive sud de la région métro-

politaine. Et lorsqu'il se penche sur les évaluations du GTU, il affirme avoir l'impression que M. Castonguay ne peut justifier son examen des finances de la métropole.

"Je n'ai bien sûr pas scruté le rapport Castonguay dans tous ses détails. Mais je peux difficilement concevoir que ce groupe de travail réclame un examen des finances de Montréal alors que la "cote" de la métropole sur les marchés financiers est excellente et que le ministère des Affaires municipales n'a pas fait écho à cette suggestion. D'ailleurs, je suis certain que Montréal peut, sans rougir, fournir tous les renseignements désirés sur sa situation financière", a déclaré M. Déom.

D'autres sont aussi conciliants que le député de Laporte, M. André Marchand, par exemple, exprime sa confiance au maire Drapeau et prétend que Montréal connaît les mêmes problèmes que les autres grandes villes nord-américaines.

M. Malépart, lui, même s'il admet que les Montréalais sont à la limite de leurs moyens, estime que le Parti civique et le ministère des Affaires municipales du Québec sont suffisamment aux aguets pour empêcher que la situation financière de Montréal s'en aille à la dérive.

Vers un examen

Quelques députés de la région mont-réalaie, outre M. Caron, croient qu'il faudra, avant longtemps, se pencher sur la situation financière de la métropole, la plus importante ville du Québec.

C'est le cas de MM. Gilles Houde, député de Fabre, et George Springate, député de Sainte-Anne. Ils sont tous les deux d'avis qu'il faudra que les experts se penchent sur l'administration de Montréal, principalement après les Jeux olympiques. Les rumeurs d'augmentations de taxes, les problèmes de logement, l'avenir du transport en commun sont autant de sujets qui soulèvent leur inquiétude.

"Je suis convaincu qu'avec ce qui se passe, il faudra d'ici quelque temps, s'occuper de cette question. Avant trois mois, des experts, infailliblement, s'assoieront pour étudier les finances de Montréal", a confié M. Houde.

Le député de Sainte-Anne, M. Springate, qui promet de jeter un regard plus attentif aux recommandations du

rapport Castonguay, croit que cette enquête est d'autant plus nécessaire, maintenant que le gouvernement québécois s'infiltre dans l'administration de Montréal. "Et j'ai hâte aussi de savoir si des sommes d'argent ont été inutilement dépensées dans le dossier olympique", ajoute l'ancien botteur des Alouettes de Montréal.

Les députés du Parti québécois abondent d'ailleurs dans le même sens. M. Mario André Bolduc, porte-parole des péquistes à l'Assemblée nationale, a d'ailleurs, dès la parution du rapport du groupe Castonguay, réclame qu'une analyse des finances de Montréal soit exécutée sans délais. Et il ajoutait "qu'il ne fallait pas que le gouvernement attende la catastrophe pour agir, comme ce fut le cas pour les Jeux olympiques".

Dès le dépôt du document du GTU, les députés péquistes se sont précipités sur le chapitre traitant des finances de Montréal, parce que lors de l'étude du projet de loi créant la Régie des installations olympiques, le député de St-Jacques, M. Claude Charron, avait réclame une enquête sur la situation financière de Montréal.

Wagner hospitalisé

(PC) — Le député progressiste conservateur de Saint-Hyacinthe aux Communes, M. Claude Wagner, a été hospitalisé durant le week-end. Il souffrirait, selon les médecins, de surmenage.

Le Dr Robert Michaud a révélé que M. Wagner a subi des tests

cardiaques dont les résultats sont négatifs. Il a nié la rumeur voulant que le député ait subi une crise cardiaque.

Le médecin a ajouté que M. Wagner recevra son congé de l'hôpital dans quelques jours.

Plus tard, M. Bourassa devait ajouter que cette opération a pu être conduite sous la direction d'officiers inférieurs et par conséquent sans l'approbation de l'état-major et encore moins du ministre de la Justice.

Plus tard, M. Bourassa devait ajouter que cette opération a pu être conduite sous la direction d'officiers inférieurs et par conséquent sans l'approbation de l'état-major et encore moins du ministre de la Justice.

Plus tard, M. Bourassa devait ajouter que cette opération a pu être conduite sous la direction d'officiers inférieurs et par conséquent sans l'approbation de l'état-major et encore moins du ministre de la Justice.

Plus tard, M. Bourassa devait ajouter que cette opération a pu être conduite sous la direction d'officiers inférieurs et par conséquent sans l'approbation de l'état-major et encore moins du ministre de la Justice.

LA MÉTÉO

Une importante dépression s'est établie dans le golfe du Saint-Laurent et occasionne une bonne circulation d'air froid du nord sur tout le Québec. Cette situation est propice au temps ensoleillé dans l'ouest grâce à l'approche d'une haute pression en provenance de l'Ontario. Les températures sont un peu sous les moyennes saisonnières et commenceront à remonter dans l'ouest aujourd'hui.

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum -5 Maximum 9
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Passages nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-7	5	Géné. ensoleillé	Ensoleillé, pass. nuageux
Outaouais	-5	9	Géné. ensoleillé	Passages nuageux
Laurentides	-7	6	Géné. ensoleillé	Passages nuageux
Cantons de l'Est	-5	9	Géné. ensoleillé	Passages nuageux
Mauricie	-7	6	Géné. ensoleillé	Passages nuageux
Québec	-7	6	Géné. ensoleillé	Passages nuageux
Lac-Saint-Jean	-12	2	Légères chutes de neige	Passages nuageux
Rimouski	-10	4	Légères chutes de neige	Passages nuageux
Gaspésie	-12	0	Chutes de neige occ.	Passages nuageux
Baie-Comeau	-12	4	Légères chutes de neige	Passages nuageux
Sept-Îles	-12	0	Chutes de neige occ.	Passages nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	-	-
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	0	10
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-	-
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-	-
Ontario	Dénuageant	Toronto	-1	5
Nouveau-Brunswick	Averse	Fredericton	-1	5
Nouvelle-Écosse	Averse	Halifax	2	7
Île-du-Prince-Édouard	Averse	Charlottetown	0	7
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	3	7

si vous partez...

aux États-Unis								
	Mm	Max		Mm	Max		Mm	Max
New York	8	10	Chicago	1	9	Nlle-Orléans	8	9
Washington	10	15	San Francisco	8	14	Miami	19	23
Boston	4	14						

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-9	9	Stockholm	-	5
Athènes	-17	14	Sydney	-	22
Berlin	-34	10	Tokyo	-	8
Bruxelles	-	-	Tunis	-	22
Casablanca	-16	10	Vienne	-	20
Genève	-14	14	Varsovie	-	11
Hong-Kong	-17	17			

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	24	31	Bermudes	-	17
Mexico	13	23	Barbade	23	25
			Rio de Janeiro	21	25

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9, sous la Presse Canadienne qui autorise à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 14007. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.50	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7108
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
par porteur:	13 26 52	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	du lundi au vendredi: 8h à 17h	285-7205
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
par courrier:		GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$28.80 \$57.20 \$114.40	Détailants	285-7202
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, nominations	285-7320
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6801

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (samedi: 9h à 16h) 285-6911

CAMP DE LA SALLE

Direction: Réseau des Scouts et Guides
VACANCES pour 1976 et groupes de 4 ans à 13 ans
Activités nombreuses et variées. Attention particulière à la sécurité.
Logement: Chapiteau et tentes de haute qualité

**CAMPING**

pour groupes de 14 — 18 — 26 ans. Les expéditions itinérantes se feront vers les 15000 mètres: la neige — l'eau — la forêt. Nombreux sites de camping.

CAMP-ÉCOLE De La Salle

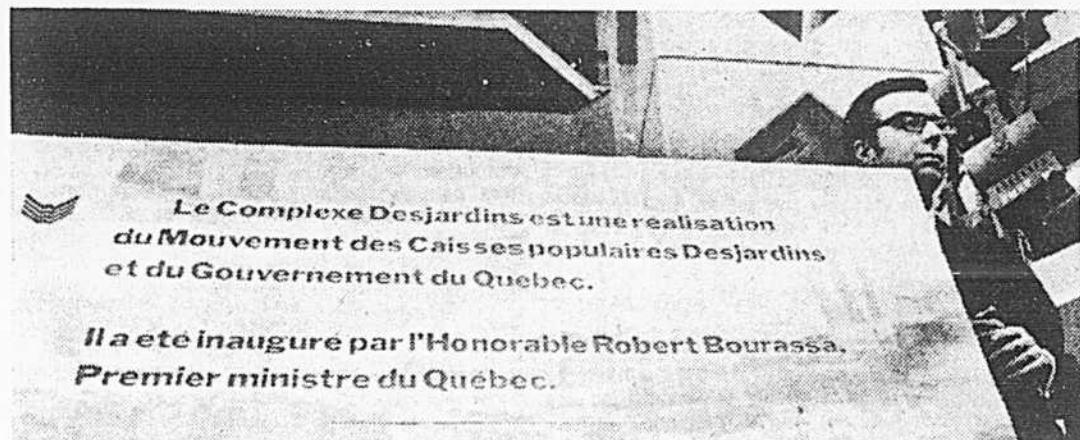
pour les jeunes de MONTRÉAL et de MONTRÉAL: 17-18 ans
Sous-tente: 27 ans et plus. Coût total: \$1.682-9136

Pour plus de renseignements demandez le PROSPECTUS: CAMP DE LA SALLE

5714, avenue Darlington, Montréal, H3B 2H7
Tel.: (514) 731-5524

Alfred Rouleau: Briser la frontière entre l'est et l'ouest

"Nous avons un coin de Montréal qui ne respire plus comme avant"



Bourassa: "...ce que Québec peut faire lorsqu'il est solidaire".

Le Complexe Desjardins permettra de briser la frontière artificielle entre l'est et l'ouest de la ville et de contribuer à déplacer plus à l'est le centre de gravité du quartier des affaires.

C'est l'opinion qu'a émise, samedi, M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, lors de l'inauguration officielle du Complexe Desjardins.

M. Rouleau, qui est également président de "Place Desjardins Inc.", la société de gestion du complexe, a poursuivi en disant qu'il y a des raisons de croire que cet objectif pourra être de plus en plus réalisable dans l'avenir et que l'édification du Complexe Desjardins en aura été l'initiation.

"Déjà nous avons un coin de Montréal qui ne respire plus comme avant", a-t-il dit.

M. Rouleau a tenu à souligner que cette réalisation a été rendue possible grâce à une association du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et du gouvernement du Québec.

"Plusieurs prophètes avaient pronostiqué qu'un tel mariage entre l'Etat et une entreprise coopérative comme le Mouvement des Caisses populaires Desjardins était voué à l'échec. Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter de ce geste", de commenter M. Rouleau.

Après avoir rappelé que la construction a donné lieu à l'exécution de plus de 150 contrats et à l'emploi de plus de 2,000 travailleurs, il a mentionné que la "qualité des hommes qui ont travaillé sur le chantier et celle des services fournis par les entrepreneurs nous ont donné raison de faire confiance d'abord aux gens de chez nous".

Tout ça pour arriver à cette remarque: "A noter qu'aucun accident majeur, aucune perte de vie n'ont eu lieu sur le chantier. Pour

des travaux aussi considérables, qui ont duré quatre ans, cela est certainement dû aux mesures de sécurité qui ont été conjointement prises par nous et par les travailleurs."

Le Complexe Desjardins est composé de trois tours, hautes respectivement de 27, 32 et 40 étages, et de l'hôtel Meridien-Montréal, de 616 chambres.

Près de 20,000 personnes y travailleront et au-delà de 60,000 y circuleront chaque jour. "En plus d'être un symbole de l'esprit de création et de l'esprit d'entreprise de notre collectivité, le complexe est appelé à devenir un carrefour de la vie montréalaise", d'affirmer M. Rouleau.

Pour le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le Complexe Desjardins restera toujours la Place Desjardins. Tout comme la Place des Arts ne deviendra pas la Cité des Arts. Il a cependant fait un compromis qui a amusé la foule en parlant du "Complexe de Place Desjardins"...

Il a également parlé de trois souvenirs "qui l'assaillent". Il y a 30 ans, il participait à la fondation d'une Caisse populaire dans sa paroisse de Rosemont. Il ne pouvait pas entrevoir que de telles institutions allaient un jour produire de telles réalisations. "Je manquais de vision. Je m'en excuse... mais je crois m'être corrigé depuis", a-t-il commenté aux rires et aux applaudissements de la foule.

Le deuxième souvenir: il y a 20

ans, alors qu'il cherchait l'emplacement de la Place des Arts, il croyait que cela pouvait déclencher quelque chose de bien dans le quartier.

Son dernier souvenir concerne le début des négociations pour la construction du Complexe Desjardins, qui est établi sur un terrain loué à la Ville de Montréal.

A tous ceux qui réclament un boulot, Alphonse Desjardins, à Montréal, en l'honneur du fondateur du Mouvement Desjardins, M. Drapeau a expliqué que cela était impossible. Il existe déjà une rue Desjardins, à Montréal, en l'honneur d'un Alphonse Desjardins, ancien député, ancien maire de Montréal et en plus, un grand journaliste.

M. Drapeau a lancé une flèche aux journalistes en disant craindre qu'on le critique si on enlevait "un hommage rendu à un grand journaliste".

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qui présidait à l'inauguration, a déclaré que les installations du Complexe Desjardins vont faire l'orgueil de l'est de Montréal, de même que les installations olympiques. Il a ajouté que les visiteurs qui viendront aux Jeux, cet été, vont constater ce que Québec peut faire lorsqu'il est solidaire.



Le Complexe Desjardins est composé de trois tours, hautes respectivement de 27, 32 et 40 étages, et de l'hôtel Meridien-Montréal qui compte 616 chambres.

UN SERVICE SPÉCIALISÉ D'AJUSTEMENT DE CHAUSSURES D'ENFANTS

Quel que soit l'état des pieds de vos enfants nous pouvons les chausser confortablement.

AJUSTEMENT SCIENTIFIQUE GRATUIT!

Confiez-en donc le soin à des spécialistes diplômés.

**Prescriptions de médecin exécutées avec soin*

CENTRE D'AJUSTEMENT JACQUES BERNARD

3680, rue SAINT-DENIS à deux pas du métro 844-9501

SARRAZIN & CHOQUETTE
J. P. LAMY, A. LAJEUNESSE, R. SAUVO, props.

Services orthopédiques À PRIX COUPÉS

VENTE LOCATION AU MEILLEUR PRIX

Support parfait pour ventes variées

BAS ÉLASTIQUES en nylon diaphane sans couture
par Bauer & Black

Ces bas nouveaux, plus légers et plus élégants vous assurent un confort jusqu'à l'infini. Longueur au-dessus du genou, pied complet. Choix de deux épaisseurs.

BAS de toilette \$18.80 **BAS culotte \$14.80**

Talonnière et peau de mouton synthétique pour prévenir plaies de lit, appareils à pression, colliers, appareils traction, urinaires, cannes, béquilles, bretelles, redressement, marchettes, chaises d'aisance, baignoires, etc., etc.

TOUT AU MEILLEUR PRIX

921 est, rue Sainte-Catherine 842-9622

6511, rue Saint-Hubert 272-8233

Cours de fleuriste
Atelier de Montréal
Inf. — 744-2150 ou 388-6957
(cours donnés par Pierre-J. Hébert, auteur de l'ABC du bouquet)

Permis no 749516 Ministère de l'Éducation Culture Personnelle

COURS DE POTERIE
INITIATION À LA CÉRAMIQUE
TOURAGE, FARENNAGE
COMPOSITION DES GLAÇURES

Inscription immédiate pour les sessions débutant les 12 avril et 5 juillet

POTERIE BONSECOURS
433 est, rue NOTRE-DAME
Vieux-Montréal
844-6253 844-6165
Permis culture personnelle 749885

Redécouvrez le plaisir de la marche.

...en découvrant la nouvelle collection de printemps du studio de chaussures Lanoue: un ensemble de modèles de goût qui ont aussi de la classe et plairont à tous, hommes, dames et enfants.

Ordonnances médicales exécutées avec soin.

Nous acceptons les cartes ChargeX et Master Charge.

1444 ouest, rue Sherbrooke
849-5023
LUNDI FERMÉ
Mardi, mercredi, jeudi 9 h 00 à 5 h 30
Vendredi, samedi — 9 h 00 à 9 h 00

STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue
G. A. Guimet, prop.

DATE: 2 AVRIL 1976		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						MINI LOTO		TIRAGE 01	
PERFECTA 6/36		4	26	27	29	33	34			VENDREDI 2 avril 1976	
GROS LOT minimum \$100,000	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +				33 Séries émises - 90,000 chacune	
	5 SUR 6	1		\$367,672.60		30		57034		POSSIBILITÉ DE:	
	4 SUR 6	36		\$2,340.90		VENTES TOTALES: \$975,369		7034		33 GAGNANTS DE \$5,000.	
	5 SUR 6+	1786		\$131.00				034		264 GAGNANTS DE \$500.	
		0		\$56,181.20						2,673 GAGNANTS DE \$100.	

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Montréal et le déficit olympique

Il y a près d'une semaine que le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a annoncé que la Ville de Montréal devra inscrire une somme de 200 millions de dollars dans son budget pour l'exercice financier 1976-1977, qui sera déposée dans quelques jours, afin qu'elle assume sa part du déficit olympique.

Parce que les Jeux olympiques étaient censés s'autofinancer, l'administration Drapeau ne mentionnait les Jeux dans son budget annuel que pour annoncer laconiquement le montant des dépenses prévues pour les équipements olympiques et un montant équivalent à percevoir du COJO, en vertu du protocole d'entente signé en 1973 et qui obligerait le COJO à rembourser à Montréal les sommes dépensées à cet effet.

Le maire Drapeau n'a pas encore réagi publiquement à cette décision gouvernementale doublement frustrante pour lui : d'abord M. Goldbloom, qui n'en finit plus de s'offrir le piètre plaisir d'humilier celui qui lui a déjà fait perdre la face, ne s'est pas donné la peine de lui annoncer cette nouvelle autrement que par les journaux (dit le vice-président Yvon Lamarre) ; ensuite cette décision met fin à son rêve d'autofinancement en l'obligeant à briser sa promesse tant de fois réitérée à l'effet que les Jeux ne coûteraient pas un cent aux contribuables montréalais. C'est une nouvelle preuve que M. Drapeau est aujourd'hui un maire politiquement impuissant.

Les Montréalais doivent donc se préparer à payer davantage de taxes et s'attendre à une diminution de services et à la mise au réfrigérateur de projets importants et nécessaires, parce que, selon le ministre des Finances Raymond Garneau, il n'est que "juste", dans les circonstances, que les Montréalais assument une partie du milliard de déficit des Jeux. En vertu, sans doute, de l'argument formulé l'automne dernier par M. Goldbloom : les Montréalais ont leur part de responsabilité parce que ce sont eux qui ont élu l'administration qui a conduit à ce désastre financier — comme si les Montréalais n'avaient pas été aussi trompés par cette administration que le gouvernement provincial qui lui a fait confiance jusqu'à la dernière minute, mais avec cependant beaucoup moins de moyens que lui de la surveiller et de la contrôler.

Cette décision du gouvernement de refiler à Montréal \$200 millions du déficit olympique suscite cependant quelques questions, quand on l'analyse à la lumière de la loi constituant la Régie des installations olympiques, passée à Québec en novembre dernier afin d'écarter Montréal du dossier olympique.

Par cette loi, la régie devenait propriétaire de toutes les installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux (le stade, les piscines, le vélodrome et le parc de stationnement) et devait, en

compensation, remettre à Montréal les sommes payées par elle pour ces installations et les autres travaux de construction exécutés par ou pour elle, sur son territoire, en vue des Jeux. Une fois les dettes de la régie payées (y compris les sommes avancées par la Ville), Montréal doit éventuellement hériter de la propriété des installations olympiques.

Donc Montréal devait être remboursée par la régie des sommes, qui s'élevaient aujourd'hui à plus de 400 millions de dollars, que le COJO s'était engagé en 1973 à lui remettre. Mais le gouvernement vient de décider que la Ville recevrait de la Régie à peine plus que la moitié du remboursement prévu et qu'elle devra se débrouiller seule pour éponger les \$200 millions qu'elle devra inscrire dans son budget, en l'invitant toutefois à espérer que son fardeau sera allégé si un jour le gouvernement fédéral décide d'assumer une part du déficit.

De plus, M. Goldbloom annonce que Montréal n'aura pas, cette année, de subventions d'équilibre budgétaire, considérant l'effort fait par le gouvernement qui a remboursé à Montréal \$225 millions par le truchement de la Régie des installations olympiques. Ce qui signifie que, parce que les possibilités de l'autofinancement olympique et du Trésor provincial sont insuffisantes, le gouvernement décide, contrairement à ce que dit la loi 81,

si je ne m'abuse, de faire payer à Montréal une partie des installations olympiques qui doivent un jour lui revenir.

On peut contester le procédé. Mais il est illusoire de penser que Montréal peut éviter d'assumer une partie des frais d'une aventure financière qui était d'abord la sienne, dans une conjoncture économique qui coince gravement le gouvernement provincial.

Espérons, en guise de consolation, que la leçon portera fruit. Je ne pense pas au maire Drapeau qui envisage déjà le jour où, ces désagréments ayant été oubliés, les générations à venir loueront sa mémoire alors glorifiée dans le béton précontraint des installations olympiques. Je pense surtout au gouvernement provincial qui se décidera peut-être enfin de modifier les institutions montrealaises de manière à permettre un contrôle démocratique qui empêchera qu'un homme seul puisse acculer à la banqueroute une métropole et à la déstabilisation financière un gouvernement provincial. Je pense aussi au gouvernement fédéral, qui ne devrait plus avoir l'inconscience ou le cynisme d'autoriser un mégalomane municipal à se lancer dans une entreprise désastreuse, s'il est décidé à en retirer seulement les multiples avantages mais à refuser d'assumer une honnête part des charges financières dont il est pour une bonne part responsable.

Marcel ADAM

bloc-notes

Du pétrole à l'électricité

Lors de la première conférence fédérale-provinciale sur l'énergie à Ottawa (janvier 1974) il avait beaucoup été question du pétrole mais peu de l'électricité. On y apprit, toutefois, que les provinces de l'Atlantique et le Québec avaient déjà mis à l'étude un plan qui permettrait éventuellement à la province qui a le plus d'électricité de fournir aux besoins énergétiques de celles qui en ont peu ou pas du tout.

La conférence s'était soldée par un fiasco. En partie parce qu'elle s'était déroulée sous le signe d'une double illusion. Première illusion : la récession économique n'allait toucher le Canada que par ricochet et mollement. Seconde illusion : il était possible de maintenir le prix du baril de pétrole à un prix très inférieur au prix mondial.

La conférence avait surtout révélé l'écart entre Ottawa et l'Alberta, cette province, qui produit 80 pour cent du pétrole canadien, n'étant nullement décidée à subordonner ses intérêts au bien-être de ses sœurs.

La seconde conférence sur l'énergie devait produire des résultats un peu plus encourageants. Mais l'inflation continuant ses ravages et le prix du pétrole canadien rejoignant peu à peu le niveau des prix internationaux, les provinces qui dépendent du pétrole pour la fabrication de leur électricité vivent des heures d'intense émoi. Pour des raisons différentes, mais avec le même accent rageur que l'Alberta, la Nouvelle-Écosse fait signe qu'on l'étouffe. La semaine dernière, l'île-du-Prince-Édouard a

tenu des journées d'étude, qui étaient de véritables journées d'étude sur le prix jugé exorbitant de l'énergie dans l'île. Terre-Neuve a des problèmes. Le Nouveau-Brunswick aussi.

Il faut se rendre compte que la quantité d'électricité qui nous coûte ici \$18 revient à \$80 à New York, à plus de \$40, \$30 ou \$20 dans les autres provinces (et selon les provinces) que nulle part en Amérique l'électricité coûte moins cher qu'au Québec.

Les territoires qui tirent leur électricité de centrales thermiques, c'est-à-dire du pétrole, trouvent les coûts prohibitifs. Elles ne savent plus vers quel saint se tourner. La Nouvelle-Écosse exige d'Ottawa des subventions. D'autres rêvent d'énergie nucléaire. Terre-Neuve demande à la province du Québec de se montrer compréhensive et de consentir à un nouvel examen des accords de 1969 portant sur Churchill Falls.

Les calculs électoraux ne sont jamais totalement absents de ces négociations.

Ces perspectives, à moyen ou à long terme, n'ont pas contribué pour peu à alourdir l'ambiance des discussions, lors de la rencontre, à Ottawa, la semaine dernière, des ministres des Finances, et ont ajouté considérablement au poids des raisons qu'avaient déjà les provinces de refuser les propositions du gouvernement fédéral sur d'autres points (notamment les programmes à frais partagés).

Guy CORMIER



Droits réservés

document

Avec \$165 par semaine, on éliminerait la pauvreté

par Pierre BEAULNE
et François AUBRY

Augmenter le salaire minimum de \$2,80 à \$4,00 l'heure serait un bon moyen de combattre la pauvreté, estiment les auteurs du texte qu'on va lire. Les signataires sont économistes, M. Beaulne pour la CEQ et M. Aubry pour la CSN.

Selon les critères généralement considérés, le Canada est un des pays les plus riches au monde. C'est ce que tendent à accréditer des indicateurs comme le produit national brut par capita. À considérer les choses de plus près toutefois, on constate que la distribution de la richesse collective est profondément inéquitable. Si on examine la part du revenu total allant à différentes tranches de la population selon leur situation dans l'échelle des revenus, on s'aperçoit qu'en 1965 la part des revenus totaux allant aux 20% des familles les plus pauvres était de 4,4% contre 14,4% aux 20% des familles les plus riches (1). Loin de s'améliorer avec le temps, cette disproportion s'est accentuée depuis 10 ans. En 1973, la part du revenu total allant aux 20% des familles les plus pauvres a glissé à 3,9%. La part accaparée par les 20% des plus riches a grimpé à 42,7%.

Le seuil de la pauvreté

C'est-à-dire que le phénomène de pauvreté au Canada se concentre dans

cette tranche de la population dont les revenus sont les plus faibles? La notion de pauvreté est évidemment relative. Ce n'est pas seulement un niveau donné de revenu qui définit la pauvreté mais également le nombre de personnes composant une même famille qui doit se partager ce revenu. Par exemple, une famille de trois personnes gagnant moins de \$7,000 est pauvre alors qu'une personne seule ne l'est pas nécessairement. Enfin, les seuils de pauvreté ne définissent pas des niveaux de subsistance biologique. Ce sont les conditions sociales prévalant à un moment donné de même que l'évolution historique de la société qui permettent de dire qu'en deça de tel revenu, telle famille est pauvre. C'est ainsi qu'un comité du Sénat canadien a établi en 1971 des seuils de pauvreté selon la taille du ménage pour 1969.

Ceux-ci variaient de \$2,140 pour une personne seule à \$9,290 pour une famille de 10 personnes. En faisant une projection des seuils de 1969 selon l'accroissement du revenu personnel per capita jusqu'à 1965 et 1973, on peut établir la proportion des ménages selon la taille vivant en deça des seuils de pauvreté (...) Globalement, on peut évaluer à 27,8% la fraction de la population qui vit dans la pauvreté. C'est presque 1 ménage sur 3. En chiffres absolus, cela correspond à 1,985 ménages.

Réactions gouvernementales

Ces éléments factuels étant acquis,

on peut s'interroger sur les réactions des gouvernements face à ce problème. Disons d'abord que ceux-ci cherchent à s'immiscer le moins possible dans les rapports de marché découlant du système de libre entreprise. Conscients toutefois des propensions du système à engendrer de fortes inégalités, ceux-ci ont recouru à tout un arsenal d'expédients fiscaux pour maintenir à flot les "déficients sociaux". Par souci humanitaire, il s'agit de mettre au point des "mécanismes de redistribution des revenus" en se gardant toutefois de toucher au "ressort de l'initiative personnelle". Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de constater que la très forte progression des paiements de transfert des gouvernements entre 1965 et 1973 (\$4,5 à \$11,2 milliards, soit 145% d'accroissement pour les pensions, l'aide sociale, les allocations familiales, l'assurance-chômage, etc...) n'a eu aucun effet notable sur la réduction des écarts de revenus. Au contraire, les statistiques évoquées indiquent que le fossé s'est creusé.

Les "mécanismes de redistribution des revenus" sont incapables de résoudre le problème de la pauvreté pour deux raisons.

D'abord à cause de la structure d'imposition. Dans notre société, les pauvres paient pour eux-mêmes. Cela a déjà été établi clairement par la Commission Carter en d'autres temps. Nous pouvons, quant à nous, évoquer quelques statistiques éclairantes. Selon l'enquête de Statistique Canada pour

1973, les 20% des familles les plus pauvres (en deça de \$4,000) obtenaient 41,8% de leurs revenus sous forme de paiements de transfert.

Les revenus pour la tranche suivante (en deça de \$7,600) provenaient de paiements de transfert dans une proportion de 11,4%. Par ailleurs, si on se fie aux estimés d'Allan M. Maslove du Conseil économique du Canada (2), les taux réels d'imposition pour 1969 (rapport des impôts directs et indirects aux revenus autonomes plus transferts) variaient de 48,7% à 37,8% pour les familles ayant des revenus entre \$2,000 et \$7,000.

Les taxes à la consommation et la fiscalité indirecte — par exemple la fraction de l'impôt sur les bénéfices répercutée sur les prix à la consommation — font en sorte que la proportion des revenus des familles pauvres versée en impôts correspond à la proportion des revenus qui proviennent des transferts des gouvernements. Bien plus, les 40% des familles les plus pauvres ne s'approprient en 1969 que 15,3% du revenu total alors qu'elles supportaient 23,6% de tous les impôts. En réalité, si redistribution du revenu il y a, ce n'est pas des riches vers les pauvres, mais des pauvres vers les riches. Non seulement les pauvres de notre société financent-ils par leurs impôts leur propre assistance sociale, mais en plus ils financent les autres activités de l'État.

Les mécanismes de redistribution du revenu sont également inopérants parce que toute la politique cana-

dienne de sécurité du revenu est conçue en fonction des revenus du travail. Les régimes d'assurance sociale prévoient des prestations qui sont déterminées en fonction des gains de travail antérieurs. Les régimes d'assistance sociale prévoient des prestations qui ne doivent pas concurrencer le salaire minimum. Il s'agit, selon la logique gouvernementale, de verser des prestations d'assistance sociale inférieures au salaire minimum de façon à "inciter" les gens à retourner au travail. Plus que la faiblesse des barèmes d'aide et d'assurance sociale, ce qui explique l'inefficacité des mécanismes de redistribution c'est le bas niveau des salaires.

Le fond du problème

Nous touchons ici au fond du problème. Contrairement à certaines idées reçues, la pauvreté ne résulte pas de la non-participation au marché du travail. C'est le Comité sur la pauvreté du très conservateur Sénat canadien qui a dévoilé en 1971 que dans près des deux tiers des familles pauvres au Canada, au moins un membre de la famille participait activement au marché du travail en 1967. Et d'ajouter le rapport du Comité : "Les statistiques démontrent qu'ils sont pauvres non pas parce qu'ils ne veulent pas travailler mais en dépit du fait qu'ils travaillent" (3).

Les données plus récentes de Statistique Canada démontrent que cette situation n'a aucunement changé ces dernières années. Nous soutenons pour notre part que

la pauvreté résulte non pas de la paresse ou de l'incapacité des pauvres mais des bas salaires consentis à des couches très vastes de travailleurs canadiens et québécois. Plus particulièrement notre prétention est à l'effet que le faible niveau du salaire minimum au Québec — de même que l'absence quasi totale de mécanismes efficaces d'application — engendre une paupérisation croissante de la population. Contrairement au Conseil du patronat (voir LA PRESSE, 24 avril 1974), nous ne croyons pas qu'une politique de revenus articulée sur des dégrèvements progressifs et des revenus garantis dégressifs permette de solutionner le grave problème de la pauvreté. Pour les raisons évoquées nous pensons que de telles politiques ne garantissent au mieux que le statu quo. Au contraire, un relèvement immédiat du salaire minimum de \$2,80 à \$4,00 comme l'ont revendiqué les centrales CSN-CEQ-FTQ nous permet d'espérer que l'on pourra enrayer la progression de la pauvreté. Conscients des effets d'entraînement du salaire de base du secteur public sur le salaire minimum et conséquemment sur les barèmes d'aide sociale, le Front commun CSN-CEQ-FTQ, en mettant de l'avant la revendication du \$165/semaine réclame seulement que l'État assume ses responsabilités sociales en adoptant une politique salariale adéquate.

(1) Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1972, Statistique Canada.
(2) L'incidence des impôts au Canada, 1973.
(3) Rapport du Comité spécial du Sénat la Pauvreté au Canada, Ottawa 1971, p. 27.

Le cauchemar d'une Antillaise à Mirabel

A l'Honorable ministre fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration Ottawa, Ont.
Monsieur le ministre,
Le 7 mars dernier, mon épouse et moi attendions, arrivant de la Martinique, département français dont est originaire ma femme, une jeune parente, mademoiselle Nelly Réunif.

L'avion d'Air Canada devait arriver à 9:30 p.m. mais n'atterrit finalement à Mirabel qu'à 1:50 a.m. le lundi matin. Vers 3:00 a.m. un appel fut lancé demandant à Madame Marie Demers (sic) de contacter le local 2964. Après avoir longtemps cherché un téléphone intérieur, un officier de la "RCMP" me permit d'utiliser le sien. Je signalai donc à une correspondante que Marie Demers, à cette heure matinale, était chez elle à soigner son jeune bébé, mais qu'étant son mari j'étais à sa disposition. La personne au bout du fil me demanda si je connaissais mademoiselle Réunif. Je lui confirmai que j'attendais cette jeune fille depuis bientôt 6 heures et que j'étais impatient de la prendre en charge.

Elle me demanda ce qu'elle venait faire au Canada. Je lui répondis que cette jeune parente venait passer quelques temps chez nous, notamment pour apprendre l'anglais. Je lui demandai si quelque chose n'était pas en règle; elle me répondit: "Si vous voulez en savoir plus, rappelez dans une demi-heure." Ayant l'habitude, de par ma profession d'administrateur de personnel, de la discipline et de la maîtrise de mes humeurs, je rappelai donc le local 2964 au bout de 30 minutes.

Un homme, cette fois, me répondit que mademoiselle Réunif était "en détention"; qu'il ne pouvait me donner aucun autre détail et que je les obtiendrais le matin, en téléphonant à partir de 9:00 a.m. au 476-2958.

Imaginez, monsieur le ministre, mon émotion et mon inquiétude. Je viens à Mirabel accueillir une jeune fille MINNEURE, quittant sa petite île antillaise pour la première fois de sa vie,

envoyée chez moi par ses parents, vis-à-vis de qui j'ai une lourde responsabilité, et voilà que cette adolescente disparaît en pleine nuit, sans que je sache où elle se trouve, ou pourquoi elle est "détenue" comme une vulgaire criminelle.

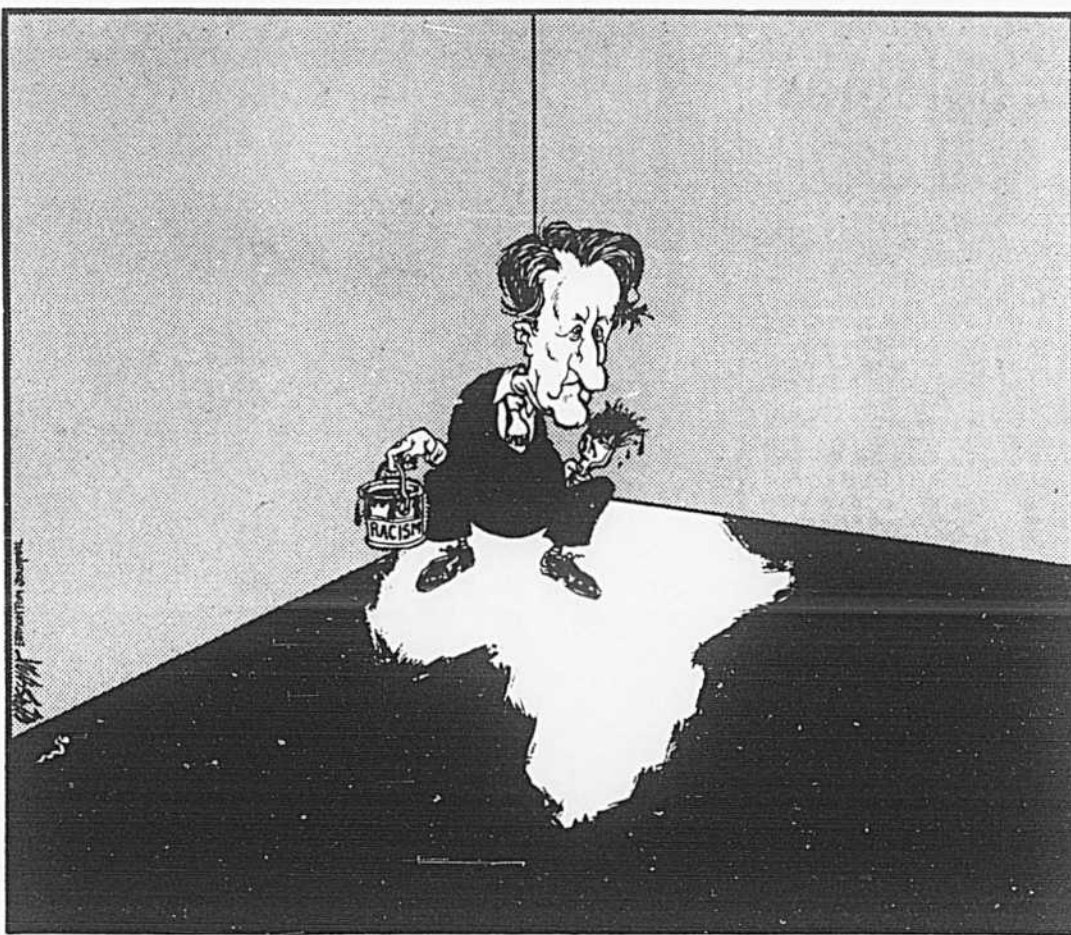
Je rentre donc chez moi vers 5 heures du matin pour trouver ma femme à bout de nerfs, sanglotant à l'idée que sa jeune protégée est sous les verrous pour trafic de drogues ou autre crime à la mode des jeunes du jour.

A neuf heures, le lundi matin, j'appelle le numéro 476-2958 où un commis me fait savoir qu'il n'est au courant de rien et qu'un certain monsieur Langstone me téléphonera plus tard. Inutile de vous dire que je n'ai jamais plus entendu parler de ce monsieur. Prenant le taureau par les cornes, j'alerte mes amis et relations ainsi que le Consulat Général de France. Tout le monde me promet de s'occuper de cette mystérieuse affaire.

Vers 11:30 a.m. un ami policier me prévient que notre jeune disparue doit comparaître à 01:00 p.m. devant un inspecteur de l'Immigration au 4ème étage des bâtiments administratifs de Mirabel. Il ignore les raisons de la détention prolongée de mademoiselle Réunif, mais confirme mes craintes: il me dit qu'il ne peut s'agir que d'une affaire grave.

Je saute donc en voiture et me précipite à Mirabel où j'arrive quelques minutes avant 01:00 p.m. La réceptionniste interrogée me dit que ma jeune protégée devait en effet comparaître, mais que l'audience est remise, la "détenue" ayant dû être transportée à l'hôpital à 11:00 a.m. Effondré, je lui demande la raison de ce transfert et le nom de l'hôpital... On me prie assez grossièrement de ne pas insister, d'aller m'asseoir et d'attendre le résultat des analyses médicales qui arriveront, espère-t-on, avant la fermeture des bureaux à 4:30 p.m. Point.

Désespéré, je me rends à l'aéroport d'où j'appelle à nouveau quantité de relations.



N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général, mais refuse les communications contenant des injures, des attaques personnelles ou des accusations. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre indiquer son adresse complète, son nom et son numéro de téléphone, afin que la Presse puisse lui adresser ses lettres. Les lettres sont traitées avec la plus grande célérité possible. LA PRESSE ne se réserve pas le droit d'abréger les lettres si elles dépassent le nombre de lignes disponibles. Les lettres sont donc traitées avec la plus grande célérité possible. Autant que possible, prière d'envoyer les lettres à la double interligne. Adresser vos lettres comme suit: "Lettres des lecteurs", Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Une de celles-ci me rejoint vers 04:00 p.m. pour me dire que le ministère de la Santé à Ottawa a été alerté et qu'une enquête est en cours.

A 04:15 p.m. je retourne aux bâtiments administratifs où je suis reçu par un fonctionnaire enfin aimable et compréhensif, un monsieur Yvon Fortier, qui m'entraîne dans un bureau où je trouve la jeune "détenue" effondrée sur une table...

Monsieur Fortier m'explique que je puis la prendre en charge contre cautionnement de \$500.00. Il a le temps de m'expliquer avant l'heure fatidique de fermeture des ministères (4:30 p.m.) que:

1) La charge retenue contre mademoiselle Réunif est d'avoir menti à un officier d'Immigration;

A la question de savoir si elle avait de l'argent sur elle, elle a répondu "oui, \$500.00"; on lui a alors demandé de produire cette somme. Elle s'est troublée car l'argent était dans une enveloppe fermée adressée à ma femme et moi. Elle s'est donc reprise et sa

première déclaration a été retenue contre elle. (voir la photocopie du rapport dressé par l'agent d'Immigration M. BRACCIALE).

2) "mademoiselle Réunif a été transportée à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, pour un accès de grippe". Or le médecin lui a prescrit du Maalox (voir photocopie de l'ordonnance). La jeune fille était en réalité sous l'effet d'un choc nerveux et de contractions stomacales. Même un adulte serait traumatisé par un pareil traitement.

3) mademoiselle Réunif m'est confiée jusqu'à sa comparution devant un officier d'Immigration, le lundi 15 avril à 09:00 a.m. Monsieur Fortier semblait très embarrassé, et m'expliqua que les agents de l'Immigration en service la nuit à Mirabel, étaient pour la plupart sans expérience et que dans le cas présent ils avaient manifestement péché par excès de zèle. N'en croyant pas mes oreilles, je me dépêchai d'embarquer la jeune "délinquante", plus morte que vive, et la ramenai chez moi vers

07:00 p.m., ayant dû récupérer ses bagages à la douane, et à l'hôtel Lapointe de St-Jérôme, où elle avait été détenue "sous bonne garde".

Ma femme et moi la couchons 17 heures après son arrivée au Canada, tremblante de ce cauchemar qu'elle venait de vivre.

Pendant la première semaine de son séjour dans notre pays, la petite est restée comme hallucinée, ne comprenant pas ce qui lui était arrivé. Je dus faire un effort pour la retenir à Mirabel, lundi, pour sa comparution. Celle-ci ne dura que quelques minutes, une formalité de principe, et nous voilà enfin libres... jusqu'au 15 avril, où mademoiselle Réunif doit se représenter à l'Immigration pour faire, si elle le désire, prolonger son permis de séjour.

Maintenant que ces incidents sont passés et qu'ils sont à classer parmi nos plus mauvais souvenirs, je veux, monsieur le ministre, vous poser deux questions bien précises:

1) Comment des officiers de l'Immi-

gration peuvent-ils détenir une adolescente MINNEURE et refuser d'entrer en contact, ou renseigner les répondants de cette jeune personne?

2) Comment votre Ministère peut-il confier des responsabilités essentielles à des agents qui manquent de la plus élémentaire humanité, et qui font preuve d'un manque de jugement aussi coupable?

Je dépenserais volontiers les \$500.00 que la famille nous a envoyés pour participer aux frais de séjour de mademoiselle Réunif, pour tenter une action en réparation de dommages moraux et physiques occasionnés à cette fille, mais je préfère attendre vos explications.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

André-F. DEMERS
Montréal

P.S. J'oubliais de vous préciser que mademoiselle Réunif est de "race" noire... ce qui pourrait expliquer certaines choses.

Un «petit groupe» pénalisé?

M. Pierre Vennat
journaliste,
LA PRESSE, Montréal

Cher Monsieur,
Nous venons de prendre connaissance de votre article sur la "CSN les 9 derniers grévistes" paru dans LA PRESSE du 24 mars dernier et c'est avec stupeur que nous avons lu que la centrale aurait consacré plus de \$150,000 à la seule dépense de ce "petit groupe" de syndiqués.

Si les propos que vous citez sont ceux du vice-président de la CSN, nous avons eu raison d'avoir prétendu que la CSN nous avait abandonnés ou lâchés.

C'est drôle: au moment où nous avons été invités à nous syndiquer, il n'a jamais été question du fait que nous n'étions pas nombreux à l'époque. On nous avait assuré même de pouvoir compter sur la force que représenterait la CSN et ses quelque 200,000 membres.

Devrions-nous être pénalisés à cause du fait que nous n'étions qu'un "petit groupe"? Pourtant nous avons lutté avec tous les moyens que nous avons eus en mesure d'utiliser mais aucun résultat positif ne fut obtenu malgré nos sacrifices et nos luttés.

Dire que nous étions un "petit groupe" qui a reçu plus de \$150,000 c'est vouloir nous mépriser et essayer de justifier les nombreuses erreurs faites par la CSN.

Nous n'accepterons jamais d'être

traités de la sorte parce que nous avons droit avant tout à notre dignité.

Le vice-président de la CSN, Claude Girard, s'est démasqué et nous a montré sa mesquinerie que l'on pratique à la CSN, dans certains cas, lorsqu'on est en désaccord avec certaines politiques et qu'on ose les critiquer.

Le mépris n'aura qu'un temps.

L'ex-exécutif de l'ex-Syndicat
de l'ex-Foyer des Hauteurs.

P.S. — Nous doutons que cette lettre soit publiée car nous avons été à même de constater que notre "communiqué" à LA PRESSE n'avait pas été publié vu probablement qu'il dénonçait certaines choses à la CSN, qu'il était écrit par des travailleurs et que les journalistes des divers journaux sont membres de la CSN...

N.D.L.R.—Comme vous avez beaucoup souffert, je ne me sens pas enclin à vous enguirlander. Je publie votre lettre, comme j'ai toujours publié toutes celles qui m'ont été envoyées pour publication en 17 ans que je suis à LA PRESSE. Quant à votre communiqué, je m'en étais inspiré pour rédiger ma nouvelle. Je n'ai jamais publié quelque communiqué que ce soit in-extenso, pas plus ceux de la CSN que des autres. J'ai toujours cru qu'un communiqué ça servait à aider le journaliste à préparer sa nouvelle mais qu'un journaliste, ce n'était pas un propagandiste.

P.V.

Les femmes, c'est pas pareil...

J'attends mon premier enfant et, selon les règlements de la compagnie, je dois quitter mon emploi après le troisième mois de grossesse. J'ai donc quitté mon emploi et je me suis présentée au bureau d'assurance-chômage. Là, j'ai appris que je n'ai droit qu'à 15 semaines de prestations et que la loi ne tient pas compte de ma mise à pied.

Donc, à partir du mois de juin, je ne recevrai plus rien et je devrai vivre d'amour et d'eau fraîche jusqu'au mois d'octobre où je dois reprendre mon travail.

Plusieurs femmes exerçant des métiers tels que radiologistes, hôtesse de l'air, infirmières et ouvrières doivent, lorsqu'elles sont enceintes, quitter leur emploi pour des raisons de sécurité. Les mesures sont imposées par les conventions ou les compagnies et la femme n'a pas le choix. La loi devrait donc nous assurer un revenu minimum des que nous devons quitter notre emploi et ce jusqu'à l'accouchement. Nous pourrions peut-être alors jouir sereinement de notre maternité...

Comille TESSIER-L'ARCHEVEQUE
Montréal

La Nef des sorcières

Au TNM, six "belles-sœurs" ont décidé de jeter un sort au Tribunal du Grand Inquisiteur: la religion des mâles. Et, guidées dans leur ronde par Luce-sorcière-Guilbeault, elles ont diaboliquement aspergé l'assistance de six potions-paroles. Six liqueurs, des plus douces aux plus poivrées, qui nous faisaient "tripper" sur la condition féminine. Oh Belzebuth, ces mécréantes osent enfourcher le balai magique de la Parole. Oui, elles reviennent politiques, mes sœurs.

Oui Luce, oublie encore ton texte d'Actrice et redevient la petite "Jésuse". "Agnès, quelle nouvelle. Tu as des blancs. On se retrouve et on croque la pomme de nos cinq ans."

Oui Françoise, tu n'a plus d'ovules, mais on s'en fout. Tu es la Ménopausée qui porte dignement ses cinquante ans. Tu trônes. Tu envoies promener tous les toubib qui ignorent les tripes des femmes. Tu conjures les préjugés et glorifies le "Retour d'âge". Tu as enfanté des filles: ton Oeuvre. On met follement notre espoir dans nos filles.

Oui Michèle, petite ouvrière qui vide sa sacoche et son cœur sur un banc de gare. Toi pis ton lunch et ton make-up que tu gardes en souvenir de ton chum. Le train que tu attends retarde et tu te livres un peu. Oui c'est

drôle et triste la bague à diamant que t'as achetée en apportant des sandwiches toute ta vie à la factorie. On essaie toutes de se suffire à nous-mêmes.

Oui Louissette, brosse ta tignasse et raconte nous ton week-end sans homme. On rit quand tu parles de tes fredaines avec les gars. On s'attriste de savoir qu'on peut faire l'amour rien que pour soulager notre homme? Y paraît qu'on fait du magasinage avec toi quand on te baise sur la Catherine? On t'appelle la Fille.

Oui Pol, tu as mal. Déchire la nappe car ta maîtresse flirte ailleurs. Lesbienne qui houspille la passivité de ta mère, parle-nous de l'orgasme des femmes qui s'aiment. En garde, mâles chauvins, on est une minorité qui monte.

Oui Michèle, continue ta transe des mots. Et là sur ton socle en triangle, symbole d'une fêche et d'une femme, ouvre tes cuisses pour enfanter dans la joie. Ouvre ta bouche pour que l'on ose parler de nous toutes.

Pour ne pas plagier Tremblay, je dirais que les "Belles-Sœurs" commencent enfin à sortir par la porte d'en avant.

Lorraine BOUCHER
Rosemont

Le transport des handicapés

La CUM a mis sur pied un comité de coordination pour les handicapés, lequel suggère au comité exécutif les mesures à prendre en vue de répondre aux besoins des handicapés. Un sous-comité concernant le transport prépare une enquête auprès des handicapés afin de proposer des solutions concrètes au problème du transport des handicapés. Les uns et les autres méritent des félicitations. Cependant il semble qu'il serait dangereux que le comité exécutif se base uniquement sur ce questionnaire pour déterminer les besoins concernant le transport des handicapés.

En effet, la plupart des handicapés ne répondront pas au questionnaire pour les raisons suivantes:

1—Ils ne sont pas au courant de cette enquête; 2—S'ils le sont, la formulation même du questionnaire les

rebutera. En effet, on y demande seulement "A quelle adresse devez-vous aller? Travail. Études. Visites médicales. Loisirs". Comme le transport est tout à fait inaccessible, la plupart ne s'adonne actuellement à aucune de ces activités. Aucune question ne concerne leurs besoins advenant le cas où le transport leur serait accessible.

Sur la lettre accompagnant le questionnaire dont le handicapé doit faire la demande, on y lit: "Sans ces données le sous-comité de transport pourra difficilement proposer des recommandations concrètes. Le transport adapté, c'est votre affaire." N'est-il pas à la conclusion que les handicapés ne sont pas intéressés à avoir accès au transport public, ou que leur nombre est trop limité?

Mme Lise PERRON
Saint-Lambert

Qu'on cesse de brailler!

Il est facile de dire qu'il faut desobéir aux lois, qu'il faut abattre les patrons, qu'il faut manifester, faire la grève, etc. C'est en plein ce que Moscou veut: semer l'anarchie au Canada, pour ensuite indirectement prendre le gouvernement.

Je voyais dernièrement des annonces des jeunes communistes du Québec collées sur les colonnes de la station de métro Laurier et sur des boîtes de distribution du courrier. Tout les moyens sont bons pour répandre le poison communiste. On sait tant qu'on peut. Le but: le communisme au Canada. Et les syndicats qui font le jeu de Moscou.

Oui, nous avons des corrections à faire dans notre système, mais de là à

changer pour un régime plus mauvais que le nôtre, non. On est bien au Canada, les citoyens ne le savent pas. Ne pourrait-on pas enfin lire et entendre qu'il y a des organismes qui voient de belles choses chez nous? Que nous n'avons pas à aller ailleurs et encore moins à Moscou pour savoir ce qu'on veut?

Qu'on travaille pour obtenir ce qu'on veut. Qu'on cesse les grèves, les manifestations de toutes sortes, qu'on se retrouve les manches et qu'on travaille à faire du Canada le meilleur pays et c'est possible. Mais qu'on travaille et qu'on cesse de brailler pour tout et pour rien.

E. ROBILARD
Laval

VENTE 20% de RABAIS

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JUILLET
PAS D'INTÉRÊT

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR ET SOIR
TERMES FACILES

Aussi AUVENTS,
REVÊTEMENTS en ALUMINIUM,
FENÊTRES COULISSANTES
PANORAMIQUES
et PERSIENNES

DÉMONSTRATION ET
ESTIMATION GRATUITES

TELEPHONE:
731-7676
Soir: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montréal

Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Les cliniques externes, un des gros problèmes à l'hôpital de Val d'Or

par Huguette LAPRISE

VAL D'OR — Il est 14 h, à la clinique externe de l'hôpital Saint-Sauveur de Val d'Or. Une cinquantaine de malades attendent, assis sur des chaises droites, des deux côtés du corridor d'à peine cinq pieds de large. Il y a tout un remue-ménage; malades, infirmières et autres membres du personnel ont de la peine à se déplacer dans l'espace exigu.

Rémi, un bambin de 4 ans se tient la tête entre les mains. Il a les yeux brûlants de fièvre, le teint rougeaud. De temps en temps, il s'endort et se réveille en sursaut. Il souffre d'anémie. Quand il a quitté la maison avec sa mère, le matin à 10 h, pour se rendre à l'hôpital, il avait 104 de température.

Assise près de Rémi, une jeune femme de Senneterre (ville située à 45 milles de Val d'Or) qui attend depuis 10 heures pour être examinée par l'unique médecin en service. Elle a de sévères quintes de toux et à chaque fois, elle se tient la poitrine à deux mains. Elle avait aussi une fièvre élevée quand elle est partie de chez elle.

Une adolescente semble s'être fracturée le poignet droit. Elle jouait au ballon à l'école. Elle a des engourdissements dans le bras et l'épaule. Elle attend depuis midi.

Il y a d'autres malades comme eux. Ce vieillard, par exemple, a de la difficulté à se tenir assis sur sa chaise. Cette dame dans la cinquantaine qui soupire et se plaint de douleurs en se touchant le ventre.

Les malades n'en peuvent plus d'attendre. Ceux qui les accompagnent également. Ils affirment que les attentes sont longues, non pas parce que les médecins ont débordé et qu'ils ne maintiennent que les services essentiels, mais que c'est toujours comme cela.

Une des plus importantes revendications des 23 médecins dans la lutte qu'ils ont entreprise le 22 mars, touche l'organisation et le financement des cliniques externes, ce qu'ils appellent, à l'hôpital de Val d'Or, le centre de rendez-vous.

En période normale, un médecin l'avant-midi et un autre dans l'après-midi sont de service à la clinique externe. Au service d'urgence, qui bien qu'administrativement différent est la même entité physique que le dispensaire, deux médecins travaillent le matin et un seulement l'après-midi. Les trois chirurgiens de l'hôpital voient également des malades en clinique externe.

Les médecins se partagent cinq salles d'examen dans ces deux services.

Lorsqu'il n'y a pas de conflit à l'hôpital, 150-200 malades y sont examinés chaque jour. Même si le nombre de médecins en service dans les cliniques d'urgence était augmenté, ils ne pourraient pas procéder aux examens, faute de salles.

Au ministère des Affaires sociales, les médecins et l'administration de l'hôpital demandent qu'un budget spécial pour les cliniques externes soit accepté.

Les médecins ont déserté l'hôpital. Ils estiment que c'est le seul moyen de pression suffisamment fort pour faire bouger le gouvernement.

Mais il y a confusion dans la population. Certains citoyens croient que les médecins "font la grève"

parce qu'ils veulent des augmentations de salaire. Les négociations dans le secteur public sont un peu à la base de cette interprétation. Les gens croient que les médecins sont parties à ces négociations.

"Avec les salaires qu'il font, rétorquent-ils, ils devraient être contents!"

Quand ils apprennent que les médecins ont entrepris cette lutte pour que soit maintenue la qualité des soins qu'ils ont réussi à donner à la région de Val d'Or depuis trois ans, ils partagent entièrement leur point de vue. D'ailleurs une pétition circule déjà dans la ville pour que le gouvernement ne ferme pas le Centre de réadaptation. Le gouvernement a en effet décidé de clore cet établissement et il étudie la possibilité d'organiser un service de physiothérapie dans l'hôpital. Les citoyens s'opposent à cette décision.

"Comment voulez-vous que nous ne soyons pas d'accord avec les médecins?", a demandé Mme Aimée Lafontaine, présidente du Comité des citoyens.

Ça fait à peine trois ans que nous sommes bien soignés. Pour des raisons financières, le gouvernement va nous enlever ce que nous avons réussi à gagner."

Pour Mme Lafontaine, le gouvernement n'a pas l'air de comprendre les besoins de la région. Le ministre lui-même aurait dû s'y rendre avant de juger, de dire que l'hôpital était "le plus mal administré de la province et que les médecins y pratiquaient une médecine de pointe".

Les médecins ont obtenu l'appui de la plupart des clubs sociaux et du conseil municipal de Malartic, ville située à une vingtaine de milles de Val d'Or.

Bien que le geste des médecins survient au moment même où les employés des hôpitaux font des débrayages sporadiques, dans le cadre de l'action du Front commun, les employés de l'hôpital de Val d'Or appuient les médecins et ne peuvent suivre leurs camarades de la province.

"Cette lutte, nous aurions dû la faire éventuellement, a déclaré Gilles Cossette infirmier, agent d'information de la CSN. Le personnel est insuffisant dans la plupart des services. L'administration a coupé les heures supplémentaires et les remplacements en cas de maladie."

Les quelque 300 employés ne peuvent exercer aucun moyen de pression tant que les médecins ne renouent pas le travail. S'ils le faisaient, l'administration pourrait transférer tous les malades dans les autres centres hospitaliers de la région et fermer l'établissement. Car l'administration est en mauvaise posture actuellement. Alors que le taux d'occupation de l'hôpital dépasse à peine 50 p. cent, tous les employés sont au travail. Il lui est difficile dans ces conditions de "rentabiliser ses opérations".

Un autre membre du syndicat, Claude Leclerc, estime que ça fait un bout de temps que tous les employés de l'hôpital auraient dû faire la grève pour les mêmes raisons que les médecins.

De la part des techniciens de laboratoire, c'est un appui total et entier.

Le président de leur syndicat s'écrit: "Nous devrions emboîter le pas aux médecins. Si jamais les représentants de l'hôpital n'obtiennent rien à Québec, il n'est pas impossible que nous le fassions".

Syndicat des postiers, le ministère des Postes n'avait pas encore, le 15 mars dernier, établi la liste des postes qu'il entend désigner comme "bilingues".

Rappelant la politique linguistique, adoptée en 1974 lors du congrès annuel du Syndicat des postiers du Canada, voulant que le français soit la langue de travail au Québec, M. Perreault soutient que la loi des langues officielles n'a qu'un seul but: celui d'angliciser les francophones du Québec.

"Je suis allé à Saint-Boniface au Manitoba pour m'apercevoir que le bilinguisme ne servait à rien puisque les Canadiens français utilisent l'anglais dans les services publics. Or, ici à Montréal, on voudrait forcer les francophones à parler l'anglais parce que certains anglophones se refusent obstinément à apprendre le français."

Contrairement aux autres fonctionnaires fédéraux de Montréal qui luttent pour l'obtention d'une prime au bilinguisme, le Syndicat des postiers se refuse à la moindre revendication en ce sens et s'en tient à sa position adoptée en congrès et reconnue par les autres sections du Canada.

Potée chaude pour l'administration

Selon des informations obtenues auprès de nombreux officiers, l'administration tenterait d'étouffer le malaise linguistique malgré de nombreuses plaintes de particuliers adressées tant au ministère des Postes à Ottawa qu'auprès du bureau du premier ministre Trudeau.



Deux investissements qui en quelques heures ont perdu beaucoup de valeur. Des deux magnifiques maisons dont une est en construction et l'autre à vendre se sont retrouvées en plein dans la rivière L'Assomption dimanche matin.

En 1774, on voulait ériger un sanctuaire pour contrer le fléau des inondations...

par Réal BOUVIER

"Il en est passé de l'eau..." autant que des paroles au sujet des inondations qui chaque année ravagent des milliers de maisons, retardent les cultures. Chaque année on a l'impression d'être devant un phénomène nouveau, on se dit toujours que cette année c'est pire que jamais. On impute la faute aux abondantes chutes de neige, au dégel et à la fonte rapide, aux embâcles, aux brise-glaces qui ne font pas leur travail et, finalement devant les tribunaux, le juge finit toujours par conclure qu'il s'agit d'un "acte de Dieu".

Mais les inondations au Québec sont loin d'être un phénomène nouveau. A vrai dire il y a plusieurs années que les gouvernements disent étudier la situation, enquêter sur les dommages et promettent de trouver des solutions.

Sanctuaire ou loi

En 1774, le seigneur Tachereau, qui veille sur les intérêts des Beauce, demande à l'évêque du Québec la permission d'élever un sanctuaire local afin d'attirer la protection du ciel contre le fléau des inondations. L'histoire ne dit pas quelle fut la réponse ni si le sanctuaire fut érigé. Ce qu'on sait, c'est que la Beauce est encore chaque année inondée. Mais la Beauce et sa Chaudière n'ont pas le monopole des inondations. Une trentaine de rivières du Québec débordent chaque année et chaque année la situation en vient à un point plus ou moins critique.

Près de 200 ans après la requête du seigneur Tachereau, et plus précisément le 6 avril 1973, le maire de Repentigny, trouvant plus commode de s'adresser au pouvoir politique, demandait que le gouvernement insère dans son nouveau code de construction provincial, ainsi que dans sa nouvelle loi d'aménagement du territoire, des clauses visant à protéger les maisons riveraines menacées chaque année d'être inondées par la crue des eaux du Saint-Laurent.

M. Louis-Philippe Picard appuyait sa demande sur les faits suivants: certains terrains en bordure des rivières et du fleuve sont trop bas pour qu'on y construise des maisons selon le code de la construction, les maisons qui y sont déjà construites sont inondées chaque année, de nouvelles maisons s'y construisent malgré la menace évidente et les propriétaires qui subissent des dommages exigent des dédommagements. Une copie de la résolution avait été envoyée au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, au député de L'Assomption Jean Perreault et à l'Union des municipalités.

Toujours en 1973, le gouvernement du Québec proposait un projet de \$3.5 millions pour contrôler le débit des eaux du Richelieu "afin de mettre fin aux inondations

qui affectent les riverains chaque printemps. Il était question de barrières fait de barrières à charnières qu'on devait installer entre Saint-Jean et Iberville. La proposition fut présentée à la Commission internationale conjointe et était sujette à approbation par Ottawa et Washington... chaque année les rives du Richelieu sont inondées et encore plus cette année.

En 1976, ce dernier week-end, ce sont des militants libéraux qui ont harcelé le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, premièrement pour être dédommages et aussi pour qu'il mette sur pied un comité consultatif qui établirait les zones riveraines impropres à la construction.

En attendant les futures mesures de prévention des inondations voici quelle était la situation en province et dans la région de Montréal au cours du week-end.

La température élémentaire du week-end a considérablement aidé à stabiliser la situation dans la plupart des régions affectées. Sur les rives "artificielles" de la rivière des Prairies, à Laval, Pierrefonds, Roxboro, Pointe-Calumet, et Sainte-Marthe, le niveau de l'eau était considéré comme stable, et le débit de l'Outaouais à la centrale électrique de Carillon continuait d'augmenter.

A Lachenaie, Terrebonne et les autres municipalités environnantes, l'eau a baissé légèrement, ce qui a permis à quelques familles de réintégrer le foyer ou ce qui en restait. Plus de 400 maisons ont été inondées dans ce secteur.

A L'Assomption, une embâcle s'est formée samedi soir et en quelques minutes le niveau de l'eau atteignait presque la cour du cégep de l'endroit. Environ 150 résidences ont dû être évacuées. En fin d'après-midi, hier, les glaces se sont dessoudées et descendaient à folle vitesse la rivière, faisant trembler les ponts. Hier soir le niveau de l'eau était au moins trois pieds au-dessus de la normale pour cette période-ci de l'année.

Dans l'Outaouais, des embâcles ont aussi causé des inondations à Gatineau, Buckingham et Papineauville. Plus au nord, à L'Annonciation, hier matin, l'eau atteignait presque les fils à haute tension de l'Hydro. Une embâcle à la jonction des rivières Nominingue et Rouge en était la cause.

Sur le Richelieu, principalement dans le secteur de l'île Goyer et de Saint-Mathias, le niveau de l'eau est resté élevé, mais la situation est stable.

De Sorel à Trois-Rivières, le fleuve était 14.5 pieds plus haut que la normale. Les îles de Sorel étaient pour la plupart submergées. Une embâcle à la hauteur du port Saint-François, en amont du pont de Trois-Rivières, a nécessité le recours aux brise-glaces pour éviter

que l'eau ne montre encore plus dans les îles et sur la terre, dans la région de Berthierville. Plusieurs rues de cette municipalité étaient recouvertes de plusieurs pieds d'eau, hier. La route 138 entre Yamachiche et Louiseville, construite dans une "swamp" comme dit le ministre Cournoyer, a été fermée à la circulation, étant recouverte d'eau. Plusieurs dizaines de familles ont été évacuées dans cette région.

Glissement

A Sainte-Anne-de-Beaupré, 12 maisons ont dû être évacuées par suite de la découverte de fissures pouvant entraîner un glissement de terrain. Les géotechniciens des Richesses naturelles sont sur les lieux.

Dans la Beauce, l'eau a baissé considérablement, si bien qu'on ne rapporte plus qu'une trentaine de maisons inondées le long de la Chaudière. A Baie-Saint-Paul, environ 150 familles ont dû être évacuées, mais hier soir l'eau s'était

retraitée et la plupart d'entre elles ont pu rentrer.

Même si la situation semble se stabiliser, plus de 1,600 familles ont dû fuir leur foyer tandis que 5,500 résidences étaient inondées.

Hébergement

Il va sans dire que tous ces gens doivent trouver refuge et que la chose n'est pas toujours facile. Dans ce domaine, l'hôtel Reine-Élisabeth et le Hilton de Dorval ont annoncé hier qu'ils mettaient à la disposition des sinistrés jusqu'à 200 chambres.

Le président de Hilton-Canada, M. Reginald K. Groome, a précisé que ce service sera mis en œuvre en collaboration avec les responsables des secours dans chaque municipalité affectée et qu'on devra présenter une lettre appropriée de l'Hôtel de Ville avant de se présenter à un des deux hôtels. Un bureau spécial s'occupe de la distribution des chambres. Le coordonnateur du projet est M. Richard Burke, qui peut être rejoint au 851-3511, poste 2222.

Sainte colère de Cournoyer

"Je ne lui paierai pas une maudite cenne"

De notre envoyé spécial

SOREL — Le ministre des Richesses naturelles a fait une sainte colère dimanche, devant un groupe de militants libéraux de la région du Richelieu qui voulaient savoir comment le gouvernement les dédommagerait pour les dommages causés par la crue des eaux.

Tout en reconnaissant que les gouvernements d'Ottawa et Québec devraient assumer leurs responsabilités, M. Jean Cournoyer n'a pas mâché ses mots à l'endroit de ceux qui vont se construire le plus proche possible des cours d'eau ou carrément dans des "swamp", et qui, par la suite, réclament des remboursements de l'Etat parce qu'ils sont victimes d'inondations.

"Je reviens de Robert-Baldwin, a-t-il raconté. Là, j'ai vu une maison neuve, pas encore occupée, de \$100,000, construite au milieu d'une "swamp". Pourtant les dernières inondations ne remontent qu'à 1974. Je vais-tu y payer de quoi à lui? Non! Je ne lui paierai pas une maudite cenne."

Là-dessus les militants libéraux de la région de Sorel et du Richelieu, des endroits frappés par la crue des eaux présentes, ont réclamé la mise sur pied d'un comité consultatif ayant pour objectif d'établir quelles sont les zones riveraines impropres à la construction.

De fait, il est certain, comme le soulignait LA PRESSE la semaine dernière, que les futures mesures de prévention des inondations au Québec comprendront un élément comme celui-là. Le Cabinet n'a pas encore désigné l'organisme gouvernemental québécois qui verra à la mise en œuvre dans un cadre opérationnel des interventions de l'Etat en cas de désastres.

Parce que les dommages causés par les inondations à travers le Québec seront énormes, cette année, le gouvernement n'a pas l'intention de s'aventurer à l'aveuglette dans un programme de dédommagement.

Pressé de questions, dimanche après-midi, M. Cournoyer a dit que certains spécialistes de son ministère effectuaient l'évaluation sommaire des dommages pendant que d'autres examinaient tous les programmes d'aide, provinciaux comme fédéraux, pouvant être utilisés dans les circonstances. Il n'est pas certain que les régions inondées puissent être déclarées zones sinistrées aux fins de l'aide fédérale.

Le Cabinet fera le point de la situation lors de sa réunion de mercredi. Le gouvernement pourrait faire connaître la nature de ses interventions par la suite.

GUERRILLA

SUITE DE LA PAGE A 1

de faire. Nous sommes employés pour un travail de surveillance, le tout devant se limiter strictement à de la surveillance", précise un communiqué signé du président, M. Harold Rooke.

Les langues officielles

En vertu de la loi des langues officielles adoptée par le Parlement fédéral en juin 1973, on doit dans la Fonction publique fédérale procéder à la désignation des postes bilingues d'ici le 31 décembre 1978 dans les régions du Canada où la connaissance des deux langues est requise.

Aucun employé n'est toutefois obligé de devenir bilingue. Si un employé unilingue est titulaire d'un poste identifié comme bilingue, il a trois possibilités: suivre un cours de formation linguistique aux frais de l'Etat; accepter une mutation à un poste unilingue équivalent; ou conserver son poste, même en n'étant pas bilingue.

A la Poste montréalaise, plusieurs employés ont déjà suivi des cours de langue avec succès et ils sont tenus de s'exprimer en anglais ou en français selon la langue utilisée par le client. Par contre, un très grand nombre d'employés refusent de suivre un cours de formation linguistique, préférant s'en tenir au statu quo.

D'après Marcel Perreault, président de la section montréalaise du

Un groupe de citoyens proteste contre le projet d'une usine nucléaire à Ste-Croix

par Jean-Pierre BONHOMME

Un groupe de citoyens de la municipalité de Sainte-Croix de Lotbinière, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de la ville de Québec, s'est fermement opposé, samedi, à la construction, sur le territoire de Sainte-Croix, d'une usine nucléaire de production de l'électricité parce qu'à son avis l'Hydro-Québec a refusé de fournir une information objective sur les risques d'accident et de pollution des centrales nucléaires.

Les citoyens, associés pour les besoins de la cause dans le "comité de protection de l'Environnement de Lotbinière" ont annoncé, à l'occasion du congrès du Conseil québécois de l'Environnement tenu en fin de semaine à Montréal et dont le thème portait sur la responsabilité de l'Homme face au choix nucléaire, que l'Hydro-Québec avait commencé à mettre en marche un processus d'expropriation de 42 citoyens, en vue de l'implantation d'une centrale nucléaire.

Le porte-parole des citoyens, le cultivateur Roger Lemay, a dit que son groupe est très insatisfait des informations fournies par l'Hydro-Québec "qui ne traite que de la dimension économique et énergétique" de la question. Il a précisé que six représentants de la Société d'Etat ont commencé, au cours d'une récente réunion, de faire miroiter des promesses de rémunérations libérales dans l'espoir d'obtenir l'accord d'une majorité de la population locale.

Des scientifiques proches de la Société d'Etat ont affirmé, au cours du congrès, que le projet de construire une quatrième centrale nucléaire à Gentilly — la deuxième est présentement en construction — a été abandonné parce que sa réalisation provoquerait un trop grand réchauffement des eaux du fleuve dans cette partie de la rive sud. Sainte-Croix est à une quarantaine de milles en aval de Gentilly.

Selon de récentes révélations, l'Hydro-Québec songe à implanter des usines nucléaires dans cinq autres localités: Valleyfield, Grondines, Montmagny, Saint-Roch-des-Aulnaies et Rivière-du-Loup. Le Comité de protection de l'environnement de Lotbinière a dit avoir l'intention de se liguier avec les citoyens des autres sites concernés pour exercer une action plus efficace.

PEINTURE DU PRINTEMPS

NOUS N'UTILISONS QUE DE LA PEINTURE DE BONNE QUALITÉ ET NOUS GARANTISSONS NOTRE TRAVAIL POUR UN AN

A MONTRÉAL, PERSONNE NE SURPASSE M.H.S. DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE OU DE PEINTURE

NOUS NOUS SPECIALISONS DANS LES TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT ET DE RENOVATION PAR SUITE D'INCENDIE OU D'INONDATION

NETTOYAGE DE MEUBLES

LAVAGE DE MURS

NETTOYAGE DE TAPIS (VAPEUR ET SHAMPOOING)

DÉCAPAGE DE PLANCHERS



LAVAGE DE PLANCHERS

PONÇAGE DES PLANCHERS

POSE DE TAPIS

LAVAGE DE VITRES

ESTIMATIONS GRATUITES
SERVICE DE NETTOYAGE MÉTROPOLITAIN **482-0600**



Roulez à l'enseigne de la qualité!

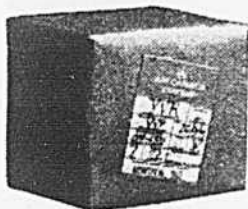
Michelin a développé, dans le domaine du pneu, une technique encore inégalée. Quant au spécialiste Michelin, il saura vous conseiller utilement, car lui non plus ne s'arrête pas à mi-chemin.

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN?
ROULEZ MICHELIN

Pneus & Mécanique L'Ecuyer Ltée
750 St. Grégoire (près Resther) 271-2456

Services de freins, alignement et balancement pour tous les modèles de voitures
Redressement de roues

De votre porte à la leur, à Ottawa ou à Toronto: **\$4.25***



Appelez au 877-4086/636-3850 pour de plus amples renseignements, ou au 877-4400 pour la cueillette de marchandises.

Le tarif réduit de Montréal à Toronto et à Ottawa:

1-5 lb \$4.25	21-30 lb \$7.50
6-10 lb \$5.50	31-40 lb \$8.50
11-20 lb \$6.50	41-50 lb \$9.50

*Prix basé sur les envois de 1 à 5 lb, certains articles non inclus, en vigueur jusqu'au 1er septembre 1976.

AIR CANADA LES MESSAGERIES

Faites la paire chez VICTANNY et épargnez

GRATUIT OFFRE-BONI DE 6 MOIS D'ABONNEMENT POUR UN PARENT OU UN AMI
A l'achat d'une carte de membre régulier pour 2 ans.

Eh oui! Nous y voilà... Les manteaux vont s'accrocher et les bourrelets de l'hiver ne pourront plus se cacher! Mais cette année, *tous les deux*, vous pouvez changer tout cela... en passant chez Vic Tanny des maintenant. Pour une période limitée seulement, vous pouvez faire la paire et épargner chez Vic Tanny. C'est vrai: si vous achetez une carte de membre régulier pour 2 ans, vous recevez une carte de membre **GRATuite** pour 6 mois, pour donner en cadeau à l'homme ou à la femme de votre vie. Vic Tanny a tout ce qu'il vous faut, à tous les deux, pour vous remettre en forme avant l'été... le meilleur équipement pour faire disparaître les bourrelets, durcir les muscles et tonifier tout le corps en plus du personnel professionnel pour vous aider à profiter au maximum de votre programme individuel. Allons mesdames, faites-le pour lui... et vous messieurs, faites-le pour elle... Faites la paire et retrouvez votre forme *ensemble* chez Vic Tanny.

OFFREZ-LUI LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ-BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicale
- Bains-tourbillon chauds
- Salles de mise en forme, avec moquette
- Pistes de courses*
- Amaigrissement esthétique
- Bains sauna scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Salle d'inhalation eucalyptus
- Salle solaire à l'ultra-violet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique*

*NON OFFERT DANS CERTAINS CLUBS.

La forme de demain se prépare dès aujourd'hui chez



VIC TANNY'S
Studios de santé et de conditionnement.

Dites, portez à mon compte



8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL. COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS.

Place Bonaventure	866-3992	Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415
Longueuil, Place Desormeaux	651-7770	Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Centre commercial Rockland	341-3810	Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916
Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240	Mail West Island	683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES

PASCAL ROULETTES

A la quincaillerie Pascal,

Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301 OUEST, RUE CRAIG

GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION

Variété de styles à roues interchangeables. PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉ.

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Dans une Datsun économe payez peu mais roulez loin



Modeste à l'achat...

souveraine pour l'économie

La B210 Special

\$3295*



Notre championne économe

49 35
mi/gal grande route mi/gal ville

Le Sportruck à caisse ordinaire

\$3995*



Plaisir ou travail... toujours prêt!

37 26
mi/gal grande route mi/gal ville

La 710 sedan à 2 portières

\$4195*



Famille, confort, performance

40 28
mi/gal grande route mi/gal ville

* Tous ces prix sont ceux proposés par le fabricant, F.A.B. Vancouver, Toronto, Montréal, Dartmouth. Frais de transport et taxes provinciales en sus, s'il y a lieu, le concessionnaire est libre de vendre à un prix inférieur.

Tous les millages ci-dessus ont été établis par les tests de l'EPA 76, avec des Datsun à boîte manuelle.

La hatchback B210



\$3970*

La B210 à 2 portières



\$3670*

La B210 à 4 portières



\$3770*

La hardtop 710



\$4495*

La 710 à 4 portières



\$4345*

La familiale 710



\$4795*

Le Sportruck à caisse allongée



\$4195*

Le Sportruck Deluxe Cab (à partir du 8 avril)

*D'après les relevés d'enregistrements des nouvelles voitures pour 1975 au Canada et aux États-Unis.

Passez en première... **DATSUN**

...dans la voiture d'importation la plus populaire en Amérique du Nord.*

Chez le concessionnaire Datsun de votre voisinage.

POINTE-CLAIRE
Datsun At Fairview
345 boulevard Brunswick
Tel: 697-9141

LAVAL
Garage Dumoulin Limitée
8115 boulevard Levesque
Saint-François
Tel: 665-7450

MONTRÉAL
Model Auto Sales Inc.
6995 boulevard Saint-Laurent
Tel: 272-5761

MONTRÉAL-NORD
Roger Baudin Automobiles Inc.
10511 avenue Belvois
Tel: 321-8600

POINTE-AUX-TREMBLES
Micor Auto Inc.
12305 rue Sherbrooke est
Tel: 645-1633-353-1300

LONGUEUIL
Automobiles Réal Croteau
635 boulevard Curé-Poirier est
Tel: 677-8979

LASALLE
Broadway Automobile Ltée
7550 rue Broadway
Tel: 366-8931

LAVAL
Daoust Datsun (Laval) Inc.
1424 boulevard des Laurentides
Tel: 663-2188

MONTRÉAL
Bellemare Datsun Ltée
10305 avenue Papineau
Tel: 382-2780

MONTRÉAL
Désar Datsun
5925 boulevard Décarie
Tel: 739-3131

MONTRÉAL
Downtown Datsun (Montréal)
4010 rue Sainte-Catherine ouest
Tel: 931-5879

SAINT-LEONARD
MacDonald Automobiles
(1971) Ltée-Ltd.
4747 avenue Jean-Talon est
Tel: 729-5287

GREENFIELD PARK
Elegant Motors Inc.
845 boulevard Taschereau
Tel: 672-2720

Les problèmes dans le domaine de l'habitation Jeanne Leblanc reproche au rapport Legault de ne pas s'attaquer aux causes

par Jacques GAGNON

Le rapport Legault, sur l'habitation, présente une analyse juste de la situation mais il ne s'attaque pas aux causes des problèmes.

Telle est l'opinion de Mme Jeanne Leblanc, seule dissidente des neuf membres du groupe de travail sur l'habitation, qui ont travaillé pendant 15 mois à la préparation du rapport Legault. Elle estime d'ailleurs que la démocratie a fait défaut au niveau du Groupe puisque son rapport minoritaire, contrairement à ce que M. Guy Legault avait laissé entendre, n'a pas été inséré dans le rapport officiel présenté au gouvernement, le 26 mars dernier.

Mme Leblanc a fait parvenir son rapport personnel aux ministres de la Justice et des Affaires municipales, le 29 mars, et hier, elle le présentait à la presse.

Des solutions aux problèmes, elle en a plusieurs à offrir et elle souhaite un débat public sur le sujet.

Représentante
des locataires

Mme Leblanc, qu'on définit comme la "seule représentante authentique des locataires au moment de la présentation du rapport", commence par affirmer, dans les recommandations de son rapport, "qu'il existe un stock de logements qu'il faut préserver de la détérioration en lui restituant sa valeur d'usage".

Cette mère de quatre enfants, qui a vécu toute l'histoire de la Petite Bourgeoisie et qui a elle-même été évincée de son logis, suggère que "toute démolition de logements doit être interdite, sans permission spéciale d'une région des démolitions".

Elle va encore plus loin en recommandant que "les maisons barri-

rées et les logements abandonnés doivent être réquisitionnés par les municipalités, qui devront en effectuer les réparations et les remettre à une banque de logements publics ou en faciliter l'accès à des associations d'habitation sans but lucratif".

"Les résidences non entretenues devront, après préavis aux propriétaires, être remises en bon état dans un délai raisonnable, sinon elles seront expropriées à la valeur de l'évaluation municipale pour être remises à la banque de logements de la municipalité."

"Les bâtiments commerciaux ou industriels, celles des institutions publiques ou religieuses qui ne servent plus à leurs fins premières doivent, après étude technique, être converties en logements."

Recommandations primordiales

Ces recommandations apparaissent primordiales à Mme Leblanc pour en-

raier le phénomène de dégradation accélérée de l'habitat au Québec, notamment dans les grandes villes, et pour la reprise en mains par la collectivité québécoise de son habitat et de son sol.

Elle a formulé en tout 19 recommandations, dont la mise sur pied d'entreprises publiques de construction et de rénovation de maisons d'habitation ainsi que de coopératives sans but lucratif d'ouvriers de la construction.

Mme Leblanc traite également des moyens à prendre pour enrayer la spéculation foncière et des méthodes de financement pour l'achat et la location de logements.

En conclusion, elle affirme que le gouvernement doit intervenir, sinon la crise ira s'aggravant au point de devenir intolérable pour tous.

"Ce n'est pas tout d'habiter au Québec, il faut vivre dans un Québec habitable", déclare-t-elle à la fin de son document.

Cinq recommandations manquent

Cinq recommandations qui figuraient dans le brouillon du rapport Legault envoyé aux membres du groupe de travail sur l'habitation manquent dans le rapport officiel présenté au gouvernement, le 26 mars dernier.

Un des membres du groupe, Mme Jeanne Leblanc, ignore pourquoi ces recommandations, qu'elle estime importantes, ont été retirées et qui a décidé de modifier le rapport officiel.

Un des paragraphes recommandait qu'une allocation au logement soit accordée aux ménages dont les revenus ne suffiraient pas à défrayer le prix d'un logement restauré.

Dans un autre cas, le groupe recommandait que les victimes de certaines pratiques puissent avoir un recours.

Il était également recommandé que les agents immobiliers soient soumis au code des professions.

Sortez de l'ordinaire!
venez chez

DUPUIS



Voici revenu le temps de la peinture!
Laissez ce soin aux peintures SICO!

UN SEUL PRIX,
trois finis au choix **12.99** le gallon

A. Latex super-blanc. Conçu pour l'intérieur. Idéal pour murs et plafonds. Il est très résistant, s'applique facilement et se lave sans problèmes. Une seule couche suffit car le Latex super-blanc est très opaque.

B. Peinture lustrée d'extérieur. À base d'alkyde, elle est conçue en fonction des rigueurs du climat canadien. Elle ne pèle, ne craquelle ni ne cloquera. Blanc seulement.

C. Email lustré perle pour l'intérieur. À base d'alkyde. Application facile. Cet email fini perle est idéal pour les murs, les boiseries et les portes. Blanc seulement.

TROISIÈME ÉTAGE — RAYON 782 CENTRE-VILLE SEULEMENT
COMPOSEZ 842-6171 ou 842-5151

OPTOMÉTRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (CH) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. - SAMEDI: FERMÉ

la presse

livraison à domicile

285-6911

du lundi au vendredi: 8 h.a.m. à 19 h.30
le samedi: 9 h à 16 h

SAAB DE SUÈDE



• VENTE • SERVICE • LOCATION

HERITAGE AUTO

• SALON DE BEAUTÉ POUR L'AUTO
• DÉBOSSAGE ET PEINTURE
• TOUTES RÉPARATIONS MÉCANIQUES
• TOUTES MARQUES DE VOITURES

4428 CUEST, STE-CATHERINE
933-3675

C comme dans clous

Clous d'aluminium...
Clous Ardox
Clous à bardeau
Clous de bois
Clous à béton
Clous à cliquet
Clous communs
Clous en cuivre
Clous à double tête
Clous filetés
Clous de finition
Clous à fondrière
Clous à joint
Clous à latte
Clous de maçonnerie
Clous à meubler
Clous à moulure
Clous muraux
Clous à paillassons
Clous à planche murale
Clous de rembourrage
Clous à river
Clous à toiture
Clous à valises

FOURTIÈME
INDUSTRIELLES
FISCAL

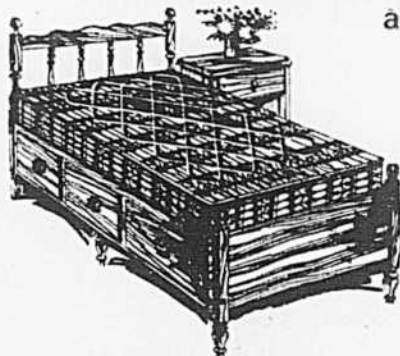
**Quincaillerie
de A à Z**

Division de l'habitation, ind. 1000, 1100, 1200, 1300, 1400, 1500, 1600, 1700, 1800, 1900, 2000, 2100, 2200, 2300, 2400, 2500, 2600, 2700, 2800, 2900, 3000, 3100, 3200, 3300, 3400, 3500, 3600, 3700, 3800, 3900, 4000, 4100, 4200, 4300, 4400, 4500, 4600, 4700, 4800, 4900, 5000, 5100, 5200, 5300, 5400, 5500, 5600, 5700, 5800, 5900, 6000, 6100, 6200, 6300, 6400, 6500, 6600, 6700, 6800, 6900, 7000, 7100, 7200, 7300, 7400, 7500, 7600, 7700, 7800, 7900, 8000, 8100, 8200, 8300, 8400, 8500, 8600, 8700, 8800, 8900, 9000, 9100, 9200, 9300, 9400, 9500, 9600, 9700, 9800, 9900, 10000

TAL ROXTON, KING KOIL, VALLIÈRES, VICTORIAVILLE, PRINCEVILLE, CARRIER, BARONET, ST-BARTHELEMY, NEWPORT, BEVERLY BEDDING, BROYHILL, RIDGEWAY, PULASKI, GLENN, IEC, PEPLER, CRAFTLINE, LANE, FAUCHER NE VOUS PROPOSE QUE LES MEILLEURES MARQUES: THOMASVILLE, HOUSE OF BRAEMORE, SKLAR, SEALY, SINGER, BASSETT, BURLINGTON HOUSE, DIAMOND BROS., LIBERTY, SAMTON ME

FAUCHER À SON MEILLEUR

vous propose des prix très bas qui vous permettront de renouveler votre mobilier
à l'occasion du grand ménage du printemps.



LIT STYLE BATEAU

En bois, de style colonial canadien. Muni de trois tiroirs. Complet, avec un matelas à ressorts de première qualité. Pour livraison immédiate.

\$159

BAS PRIX DE FAUCHER



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR DE STYLE COLONIAL

Un canapé à trois places transformable en lit confortable pour deux personnes, une berceuse pivotante, un fauteuil standard. Le canapé et les deux fauteuils assortis sont recouverts d'un tissu à impression coloniale s'obtenant dans diverses couleurs. Cadre de bois massif. L'ensemble est complet par 2 tables de bout, une table de centre et 2 lampes.

Livraison immédiate.

ENSEMBLE 8 PIÈCES

BAS PRIX DE FAUCHER

\$349.95



MEUBLES POUR CHAMBRE D'ENFANT

Tous les meubles de cet ensemble ont des dessus, dessous et côtés en bois repoussé. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et coulissent sur un guide central. La plupart des pièces de l'ensemble peuvent également convenir à une chambre d'adolescent.

A — Table de chevet. (14x17x25 po.)

\$62.95

B — Lit style bateau. L'ensemble comprend la tête et le pied ainsi que le matelas. La base contient trois ressorts très souples. Dimensions: 39 x 72 po.

\$109.95

C — Bureau à un ou deux tiroirs. Dimensions: 16x48x30 po.

\$99.95

D — Banc assorti au bureau.

\$31.95

E — Commode basse à quatre tiroirs. Dimensions: 18x32x42 po.

\$104.95

F — Commode basse à deux tiroirs et à six tiroirs. Dimensions: 18x48x30 po.

\$114.95

G — Grande glace encadrée. (32x38 po.)

\$23.95

H — Commode à trois tiroirs. Dimensions: 18x32x30 po.

\$84.95

I — Bibliothèque-étagère murale de deux portes.

\$89.95

J — Lit "continental". L'ensemble comprend tête et pied de lit, matelas, pieds et sommiers. Dimensions: 39 x 72 po.

\$124.95

K — Lit-cage pour enfant. R-delle basculante. Matelas à ressorts (30x54 po.). Plancher de plastique.

\$119.95



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR DE STYLE CANADIEN — 5 pièces

L'ensemble comprend un grand canapé à quatre places se transformant en un confortable lit, un fauteuil assorti à dossier très haut, une table à café, une table de bout et une lampe à abat-jour. Fauteuil et canapé disposent d'un châssis à ressorts doubles et sont recouverts de polypropylène. Les accotoirs sont en bois naturel. Le canapé est muni d'un emplacement destiné à recevoir les couvertures et oreillers. C'est un mobilier pratique et élégant qui décorera très bien votre chalet ou votre sous-sol.

\$329.95

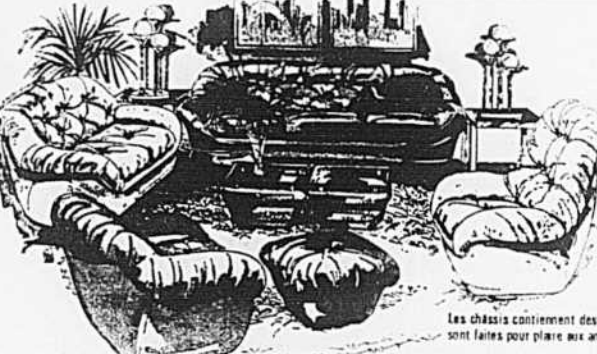
les 5 PIÈCES

MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR FUTURISTE

Une création Singer

Toutes les pièces qui composent ce mobilier ont des dossiers et des coussins épousant un globe d'allure ultra-moderne et sont recouvertes de tissu de velours. Le mobilier en Hysteron est garanti indéformable. Les coussins sont contenus dans une enveloppe.

Les châssis contiennent des ressorts inaffaiblissables. Toutes les pièces sont faites pour plaire aux amateurs de moderne.



PRIX SPECIAL DE FAUCHER

CANAPÉ **\$379**

FAUTEUIL À DOSSIER BAS **\$199**

FAUTEUIL À DOSSIER HAUT **\$239**

CAUSEUSE **\$299**

TABOURET **\$ 89**

Tables variées à piedmont recouvert de tissu et placées en verre fumé. Les pièces s'achètent séparément. Aucune réservation. Livraison immédiate.

\$109

MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

Recouvert vinyle et tissu DE STYLE MODERNE

3 pièces

PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$349.95

les 3 pièces

Aucune mise de côté.

Livraison immédiate.

L'ensemble comprend un

veste canapé pouvant accueillir quatre personnes, un fauteuil à dossier bas de fabrication identique et un fauteuil inclinable à haut dossier. Les trois pièces sont dotées

d'un châssis à ressorts no-sag rembourrés de mousse et recouvertes de tissu polypropylène Herculon pratiquement inusable et d'entretien facile. S'obtient en brun et fauve. A un tel prix, ce mobilier de classe représente

une occasion à ne pas manquer.

Stationnement gratuit.
Termes faciles.
Réservation sans frais
moyennant acompte.

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTREAL LTD.

48, boul. des Laurentides,
Pont-Viau, Laval.
Tél.: 384-0590

FAUCHER NE VOUS PROPOSE QUE LES MEILLEURES MARQUES: THOMASVILLE, HOUSE OF BRAEMORE, SKLAR, SEALY, SINGER, BASSETT, BURLINGTON HOUSE, DIAMOND BROS., LIBERTY, SAMTON ME

La chasse sur la banquise

Les protestataires contestés



Brian Davies, organisateur hors de pair, était au rendez-vous de St. Anthony. Grâce à l'avion de reconnaissance et aux cinq hélicoptères à sa disposition, il ne lui a fallu que quelques heures pour réussir son opération "anticraute".



Les deux hélicoptères de la Green Peace venaient, aussi souvent que le temps le permettait, ravitailler les occupants de l'avant-poste insulaire installé sur le sol revêtu et glacé de Belle-Isle, à quelque 40 milles au large de la côte. Au premier plan, les trois tentes de l'avant-poste et le drapeau des Nations unies. En haut à droite, un phare désaffecté de novembre à mai.

Texte :
Fernand Beauregard
Photos :
Pierre McCann

La Fondation Green Peace et le Fonds international pour la protection de la faune étaient à St. Anthony et leur présence dans ce village côtier de l'extrémité nord-est de Terre-Neuve, le plus rapproché des bancs de glace où se déroule la chasse annuelle aux bébés phoques, a attiré une véritable horde de journalistes. Les grands réseaux de télévision canadiens, américains, suédois, danois et français y ont dépêché leurs équipes. Et les plus importants quotidiens des États-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne étaient au rendez-vous.

Pourquoi accorder autant d'importance à une chasse que Canadiens et Norvégiens — les seuls autorisés par le gouvernement du Canada — pratiquent depuis plus de 150 ans dans les eaux de notre plateau continental ?

C'est que la Green Peace et le groupe de Brian Davies ont eu aussi, chacun à sa façon et pour des motifs différents à soulever, contre l'ampleur et la "cruauté" de cette chasse, l'indignation de millions de citoyens.

Qui sont ces contestataires et sur quoi se fonde leur contestation ?

La Green Peace, à qui l'aventure du voilier "Green Peace III", dans la zone des essais nucléaires français à Mururoa et l'opération "Amchekka" dans les Aléoutiennes ont accordé une renommée mondiale, se veut aussi la championne de la conservation des espèces marines : baleines, phoques, etc.

Selon son président, l'ex-journaliste Bob Hunter, un grand bonhomme sympathique à longue chevelure et barbe rousses, la GFP n'a rien à voir avec le groupe de Brian Davies, quoique les méthodes utilisées pour arriver à leurs fins se rapprochent sensiblement.

Tous deux veulent empêcher la tuerie des "blanchons" qui se poursuit au large de la côte terre-neuvienne.

La Green Peace, pour stopper ce qu'elle dit être la graduelle extinction de l'espèce et le FISP, pour dénoncer la "barbarie" de cette chasse.

Population décimée ?

La Green Peace a-t-elle raison de craindre qu'au rythme actuel où elle se pratique, la chasse aux phoques provoquera, dans une ou deux décennies, la complète disparition de l'espèce ?

Sur ce, les opinions sont diamétralement opposées.

Le ministère fédéral de l'Environnement, de qui dépendent les Pêcheries, prétend, études scientifiques à l'appui, que l'inquiétude des "conservationnistes" de Bob Hunter n'est pas fondée. Cette opinion officielle est partagée par la population terre-neuvienne. Celui-ci, au contraire, considère les phoques comme des prédateurs qui, presque autant que les flottes de pêche étrangères, réduisent les stocks de poissons dont ils tirent leur plus importante source de revenus.

Chaque phoque adulte — et il y en a actuellement près d'un million, dit-on — mange chaque jour sept livres de poisson. Ça fait une

ration quotidienne importante de plus de sept millions de livres.

Et le poisson favori de ces mammifères marins est le capelan, nourriture favorite des morues. Or la morue constitue l'élément principal de la pêche à Terre-Neuve, bien plus important que le hareng, le flétan et le saumon.

Voilà pourquoi l'arrivée des contestataires à St. Anthony a été marquée de manifestations colériques heureusement dénuées de toute violence. C'est ainsi que la Green Peace a dû renoncer à son projet initial qui consistait à rendre inutilisable la fourrure blanche des bébés phoques en y peignant une croix de peinture verte.

Les "Green Peacers" se sont toutefois rendus sur les bancs de glace, avec les deux hélicoptères à leur disposition. Demi-réussite ou demi-échec. Tout dépend du camp dans lequel vous vous êtes rangés.

Pour la GFP, l'opération a été un succès complet grâce aux reportages internationaux qui en ont été faits.

Pour les anticontestataires — fonctionnaires du ministère des Pêcheries et la majorité des pêcheurs terre-neuviens, l'aventure de Green Peace s'est soldée par un lamentable fiasco. Elle n'a pas, en tout cas, sauvé un seul blanchon de la mort, tout au plus a-t-elle retardé le moment où la gaffe du chasseur lui a fracassé le crâne.

Et le groupe de Brian Davies

Brian Davies est un citoyen britannique double d'un citoyen canadien. De sa résidence au Nouveau-Brunswick, il dirige les destinées de l'"International Fund for animal welfare", dont les quelque 200.000 membres — principalement recrutés aux USA et au Canada — lui versent une contribution annuelle de \$5.

Contrairement à la GFP, dont le revenu est fort restreint et où on trouve plus de chefs que d'Indiens, l'IFAW est l'affaire du seul Brian Davies. Et il est un organisateur hors de pair.

Disposant d'un budget annuel de \$1.000.000, il pilote son propre hélicoptère et organise ses campagnes "publicitaires" à sa guise. Pour l'opération de St. Anthony, cinq hélicoptères et un avion de reconnaissance, grâce auxquels il a pu sans difficultés repérer les meilleurs sites de la chasse aux phoques et y transporter un nombre considérable de caméraman, photographes et journalistes. Une seule sortie sur les glaces a suffi et il a fait plus pour la cause qu'il défend en un jour que la Green Peace en douze jours.

Sa cause diffère, on le sait, de celle des contestataires de Bob Hunter. Davies joue la carte "cruauté", cruauté, dit-il, dans la façon dont on massacre les blanchons.

Et les célèbres photos dont il a inondé le monde, représentant cet inoffensif petit bébé phoque, regardant apeuré de ses grands yeux humides le "monstre humain" (chasseur) qui s'apprête à le tuer, ont fait bondir d'indignation des millions de personnes.

Macabre, horrible à voir, certes. J'en ai personnellement eu le frisson et j'ai dû détourner les yeux.

Mais est-ce plus cruel que le massacre des visons, des loutres, des castors. Plus injustifiable que la mise à mort des "gentils petits agneaux" ? Pourquoi ne pas s'appliquer aussi sur ces bêtes ?



L'ombre géante de Bob Hunter, président de la Green Peace, se dessine inquiétante au mur, pendant qu'à la tribune, Roy Filgrim, maître des postes adjoint et président d'un comité improvisé de citoyens, écoute attentivement le plaidoyer du leader des contestataires, contre la chasse aux phoques.

Et de toute façon, Brian Davies et ceux qui épousent sa cause, n'ont pas encore trouvé un moyen plus "humain" de donner la mort aux bébés phoques.

La seule façon serait, évidemment, d'en interdire la chasse. Pour que le gouvernement canadien en arrive à cette décision, il faudrait, comme c'est le cas pour le saumon dans le golfe Saint-Laurent, qu'on lui prouve, scientifiquement et sans l'ombre d'un doute, que le troupeau des phoques du Groenland (Harp seals) est vraiment menacé d'extinction.

Cette preuve n'a pas été faite à la satisfaction d'Ottawa. Mais face à l'opposition croissante à cette chasse, le gouvernement fédéral a cédé du terrain. Graduellement il réduit les quotas. De 220.000 qu'il était il y a dix ans, et de 150.000, l'an dernier, il l'a réduit pour l'actuelle saison, à 127.000. Parions qu'il sera de nouveau réduit en 1977.

Les fonctionnaires des Pêcheries

Fonctionnaires, inspecteurs, pilotes du ministère des Pêcheries pulvaient à St. Anthony. Leur rôle principal consiste à assurer l'observance stricte des règlements dérivés régissant la chasse aux phoques.

Chaque jour, si le temps le permet, des inspecteurs se rendent en hélicoptères sur les lieux de la chasse, vérifient la méthode et l'arme utilisée pour tuer les bébés phoques, contrôlent les "prises" pour chacun des bateaux impliqués : 7 canadiens et 6 norvé-

giens. Chacun de ces bateaux a un quota qui est en moyenne de 7.500 phoques. Le ministère a également des représentants sur les bateaux.

Un autre rôle, tout aussi important cette année, était de surveiller les allées et venues sur les glaces des groupes de contestataires.

Suite à cette surveillance, et la GFP et le mouvement présidé par Brian Davies se sont vu traduire devant la Cour du magistrat de Terre-Neuve, sous deux chefs d'accusation : avoir survolé le troupeau de phoques à moins de 2.000 pieds d'altitude et posé leurs hélicoptères à moins d'un demi-mille nautique du mammifère marin le plus proche. Dans les deux cas, après un plaidoyer de non-culpabilité, la date du procès a été fixée à la troisième semaine de mai.

De plus, leurs appareils ont été confisqués et ne leur ont été rendus que sur remise d'une garantie financière de \$10.000 pour chacun des hélicoptères.

S'il est impossible d'attacher quelque blâme que ce soit aux fonctionnaires fédéraux pour leur comportement général, deux d'entre eux ont, à notre avis, outrepassé leurs prérogatives en menant de poursuites judiciaires, l'agent de l'Imperial Oil qui devait ravitailler en carburant les hélicoptères de la Green Peace.

L'incident a cependant vite été réglé, sans doute grâce à l'intervention de hautes instances du ministère.

DEMAIN : Rencontre avec deux "Newfies"

Les pêcheurs sont une espèce menacée...

"On fait beaucoup de bruit au sujet des phoques dont la population serait menacée d'extinction, mais on oublie malheureusement, et ça, je n'y comprends rien, le sort qui attend les pêcheurs de Terre-Neuve", déclarait au cours d'une conférence de presse à St. Anthony, le président du Syndicat des Pêcheurs de Terre-Neuve, M. Richard Cashin.

"Pourquoi les contestataires et même une bonne partie des médias d'information, attachent-ils plus d'importance aux présumés malheurs d'une espèce animale et refusent-ils de se pencher sur l'avenir incertain de l'espèce humaine, celle qui à Terre-Neuve depuis quelques années, tire péniblement sa subsistance des poissons de l'Atlantique-Nord."

Ils sont environ 15.000 pêcheurs — dans cette province insulaire — devenue canadienne depuis à peine un quart de siècle — issus de parents, grands-parents et aïeux dont la pêche a toujours constitué et la façon de vivre et le moyen de survivre.

Les saisons

Ils connaissent la côte terre-neuvienne, ses baies, ses anses, ses marées, ses falaises revêches, la location des bancs de morue, les caprices du temps. Leur métier héréditaire, le seul qu'ils connaissent et dans lequel ils sont de véritables experts, c'est la pêche.

Ils vivent dans une multitude de petits villages — de 1.000 à 150 habitants — disséminés tout le long des côtes, aux noms pittoresques : Saint-Lunaire, Flowers Cove, Anse-aux-Mendons, Deadman's Cove, Port-aux-Choix, Gunner's Cove.

Leur saison de pêche s'étale de mai à novembre. De novembre au printemps, filets, agrès, embarc-

tions, moteurs, sont réparés, peints, mis-au-point et apprêtés pour la prochaine saison. Les femmes et les enfants participent à ce travail, tandis que les hommes, aussi souvent qu'ils en ont la possibilité, travaillent dans les bois environnants, coupent les confières et les transforment dans des scieries en bois d'œuvre dont ils bâtissent maisons et bateaux.

Ceux d'ailleurs

Pendant les mois d'hiver, les temps froids et les fréquentes isolations complètes des grands villages et municipalités pendant de longues périodes. Souvent, ils sont contraints de se passer de téléphone, de radio et de télévision et même de s'éclairer à la chandelle.

Ce sont des durs, ils savent se suffire à eux-mêmes. Ils aiment leur vie de pêcheurs et se battent — disent-ils — pour continuer à vivre convenablement de la mer.

Mais, ils sont inquiets, très inquiets. Depuis quelques années, les gigantesques navires-usines de la flotte de pêche soviétique, les grands chalutiers du Japon, de la Pologne, de la France, la multitude de petits bateaux venus des côtes d'Espagne et du Portugal, vident systématiquement les eaux du plateau continental canadien de ses poissons.

Chaque année, les pêches "locales" diminuent, les prises sont graduellement réduites et les revenus deviennent de plus en plus insuffisants.

"C'est ça, le vrai problème des Terre-Neuviens et c'est de ça que vous devriez parler dans vos journaux, sur les ondes et sur vos écrans de télévision", déclare le président du Syndicat des pêcheurs.

Nouveaux alliés

Selon M. Cashin, l'affaire des

bébés phoques ne fait que cacher aux yeux du public canadien, la triste situation qui confronte les pêcheurs de cette province.

Si Green Peace est aussi préoccupée qu'elle le dit des problèmes de "conservation", que ces gens-là se joignent à nous pour chasser de nos parages les flottes de pêche étrangères et fassent pression, avec

nous, auprès du gouvernement d'Ottawa pour qu'il se décide enfin à décréter unilatéralement une "zone de 200 milles".

M. Cashin, dont le Syndicat représente plus de 70.000 membres à travers Terre-Neuve et les Maritimes, a même proposé au groupe de Brian Hunter d'unir ses effectifs à ceux du syndicat pour tenter de

bloquer les ports de la côte ouest et de la côte est, aux navires de pêche étrangers.

Cette proposition a été acceptée en principe par le leader de la GFP. Reste à finaliser l'organisation de ce type de manifestations.

"Allez-vous inviter le groupe de Brian Davies à se joindre à vous

dans ce projet?", ai-je demandé au chef syndical.

"Pas question. Ces gens-là sont des fumistes qui se servent des Terre-Neuviens comme bœufs émissaires pour vendre "leur salade" anti-cruauté et recueillir une petite fortune chaque année. Nous ne voulons rien avoir à faire avec ce M. Davies ou ceux qui l'appuient."



Chef de file des "anticontestataires", Richard Cashin, président du Syndicat des Pêcheurs des Maritimes (vêtu d'une canadienne) est ici entouré de villageois — la plupart des pêcheurs — venus contester la présence des "Green Peacers".

Les mandarins québécois

Le "club des cinq" détient une influence à nulle autre pareille

- 2 -

par Rhéal BÉRIER
et Marcel DESJARDINS

QUI mène à Québec ?
Les hommes politiques :
c'est entendu.

Mais ils ne dirigent pas
seuls.

Dans l'exercice du pouvoir ils
comptent également sur "le club",
que d'aucuns décrivent aussi
comme "la mafia", et au sein du-
quel on retrouve une demi-douzaine
de sous-ministres.

Depuis qu'il a enlevé le pouvoir
à l'Union nationale en 1970, le pre-
mier ministre Robert Bourassa
s'est entouré d'une équipe d'admini-
strateurs et de conseillers que
l'on retrouve aujourd'hui aux prin-
cipaux postes de commande.

Ce ne sont plus les Jacques Pari-
zeau, Michel Bélanger et Claude
Morin qui circulent dans les couloirs
du pouvoir à Québec mais des
personnages bien différents qui
s'appellent Guy Coulombe, Jean-
Claude Lebel, Claude Rouleau,
Pierre Goyette et Robert Normand.

D'une certaine façon, le départ
de MM. Paul Desrochers (après
l'élection de 1973) et Julien
Chouinard (l'été dernier) aura fa-
vorisé en quelque sorte l'émergence
de ces néo-mandarins québécois.
Chose certaine le départ de
M. Desrochers, le conseiller spécial
de M. Bourassa et l'émancipation
du gouvernement, aura permis aux
hauts fonctionnaires québécois de
reprenre un peu de poids au bu-
reau du premier ministre.

Au cours de son mandat, M. Des-
rochers avait réussi, comme les
audiences de la Commission Cliche
l'ont amplement démontré, à met-
tre sur pied de véritables équipes
parallèles qui contournaient carré-
ment les fonctionnaires pour des
raisons partiales ou, encore,
parce que M. Bourassa, engagé à
créer 100.000 emplois, tenait absolu-
ment à détenir un excellent contr-
ôle sur les leviers économiques et
financiers du gouvernement. De la
même façon, M. Desrochers, en
collaboration avec son chef, le mi-
nistre des Finances, M. Raymond
Garneau, et le ministre de la Fon-
ction publique, M. Oswald Parent,
avait préparé, si on veut, la mon-
tée des hauts fonctionnaires actuels
dont on exige qu'ils s'occupent sur-
tout de perfectionner l'appareil ad-
ministratif québécois. Ce sont aussi
"des hommes sûrs".

Pour remplacer M. Desrochers, il
aura fallu trois hommes: Jean
Prieur, son élève, secrétaire exécutif
de M. Bourassa qui s'occupe
des questions partiales; Maurice
Paradis, ancien maire d'Alma, per-
sonnage fort discret chargé de pro-
jets spéciaux, et, dans une certaine



M. Guy COULOMBE

mesure, Claude Rouleau, sous-mi-
nistre des Transports, ami person-
nel de M. Desrochers, un des arti-
sans de la victoire de M. Bourassa
au congrès de leadership de 1970,
qui joue certainement un rôle de
conseiller politique ad hoc auprès
du chef libéral.

Le départ de M. Julien Chouinard
pour la magistrature aura eu
un effet de même nature, mais pour
des raisons différentes. Il aura tout
simplement permis de libérer le
poste de secrétaire du Conseil exé-
cutif, de premier fonctionnaire de
la province, pour que M. Guy Cou-
lombe, un véritable technocrate qui
dirigeait le Conseil du trésor,
puisse y accéder.

Cette nomination de la part d'un
premier ministre, dont les collabo-
rateurs s'illustrèrent surtout par
leur partianerie et par leur
grande méfiance à l'endroit de la
Fonction publique, était importante,
symboliquement à tout le moins,
pour ceux qui, en dépit des chan-
gements de régime, ont décidé de
poursuivre leur carrière au service
du gouvernement du Québec.

Et puis, c'était aussi "les gars
du Georges V" qui se retrouvaient
au pouvoir. D'autant plus que
Jean-Claude Lebel allait, dans les
semaines suivant la nomination de

M. Coulombe, succéder à ce der-
nier comme secrétaire du Conseil
du trésor. MM. Coulombe et Lebel
sont de vieux amis qui ont tra-
vaillé ensemble au Bureau d'amé-
nagement de l'Est du Québec
(BAEQ) puis au Conseil du trésor.

"Le club des cinq"

Quand on connaît les pouvoirs
que les membres du "club" dé-
tiennent individuellement; quand on
mesure leur connaissance des roua-
ges de l'administration gouverne-
mentale, "leurs relations" au sein
de la Fonction publique et au sein
du personnel politique, la com-
munauté d'idées et la collaboration
bilatérale qui existent au sein du
groupe, il est plus facile d'évaluer
l'impact que ce noyau de sous-mi-
nistres exerce actuellement sur le
processus de décisions à Québec.

Ensemble, MM. Coulombe, Lebel,
Rouleau, Goyette et Normand dis-
posent de ressources capables d'in-
fluencer les choix, les stratégies
politiques, d'inciter, de décourager
et d'orienter quasiment une foule
de décisions gouvernementales dont
le pouvoir politique, et c'est une
règle légitime et acceptée, s'arro-
gea en revanche la paternité.

A des degrés différents, ces cinq



M. Jean-Claude LEBEL

hauts fonctionnaires ont accès à la
finance gouvernementale (l'argent,
nerf de la guerre), aux crédits gou-
vernementaux, à la préparation des
programmes, à leur autorisation,
au contrôle des postes à pourvoir
(les fonctions clés), à l'information
émanant du circuit gouvernemen-
tal, ainsi qu'à la rédaction des lois
et de l'imposante réglementation
qui en découle.

Ressource toute aussi importante,
ces hauts fonctionnaires ont pour la
plupart quotidiennement accès, soit
par affaires ou par amitié person-
nelle, aux ministres qui figurent
parmi les plus influents à Québec,
les Bourassa, Raymond Garneau,
Gérard-D. Lévesque, Oswald Pa-
rent, Raymond Mailoux, Fernand
Lalonde, Victor Goldbloom, Jean
Cournoyer et Jean-Paul L'Allier.

Les membres

M. Coulombe qui est certes un
des leaders du groupe peut aussi
bien être identifié à la profession
de sociologue, d'économiste, d'amé-
nagiste que d'administrateur. Il a
touché à tous ces domaines, par
ses études ou par ses fonctions.

Au sein de la Fonction publique,
il croit en la polyvalence et estime
qu'il est indispensable qu'un haut

fonctionnaire acquière une expé-
rience de deux à trois ans au sein
de plusieurs ministères.

Au gouvernement du Québec
comme ailleurs, l'homme fait la
fonction. Rompu aux techniques ad-
ministratives modernes, familier
avec la planification par program-
mes et par budgets (PPB) à la
suite d'un séjour dans la fonction
publique fédérale, M. Coulombe a
entrepris, avec la bénédiction de
M. Bourassa et l'appui de ses col-
lègues, la réorganisation du sécré-
tariat du Conseil exécutif. Il a
aussi relancé le comité de la ré-
forme administrative.

D'une certaine façon, il était
presque normal que M. Lebel lui
succède au Trésor. Les deux hom-
mes sont sur la même longueur
d'ondes. Leur expérience au sein
de la fonction publique québécoise
se ressemblent.

M. Lebel, qui fut journaliste, can-
didat malheureux de l'UN en 1970
dans Rimouski, est passé par le
BAEQ, l'ODEQ et l'OPDQ avant
d'accéder au poste de secrétaire
adjoint aux programmes au Conseil
du trésor, puis de sous-ministre ad-
joint à l'Éducation.

Ni M. Coulombe ni M. Lebel
pas plus que M. Rouleau d'ailleurs,

ne possèdent une expérience juridi-
que. C'est pourquoi Robert Nor-
mand, sous-ministre de la Justice
et ami personnel du chef du gou-
vernement, s'insère bien dans le
groupe.

M. Normand a fait sa première
année de droit avec M. Bourassa.
Fonctionnaire de carrière, il a été
conseiller en matière de législation
pendant 11 ans. À l'âge de 35 ans,
il accédait aux fonctions de sous-
ministre de la Justice. Il est un
spécialiste de la rédaction des lois.
Son dernier "bébé" produit à la
vapeur: la loi créant la Régie des
installations olympiques (RIO).

Quant à M. Rouleau, "le sous-mi-
nistre de Montréal" (sa famille
continue de vivre dans la métro-
pole), il passe désormais pour le
principal conseiller politique de M.
Bourassa, titre qu'il refuse. On dit
néanmoins de lui qu'il est "très,
très près du PM".

Ingénieur et entrepreneur en con-
struction, partisan féroce de la
libre entreprise, il est indépendant
de fortune.

Amené à Québec par son ami
Paul Desrochers, il assume d'abord
les fonctions de sous-ministre ad-
joint aux Transports puis il devient
rapidement sous-ministre de ce
même ministère dont le budget
franchira cette année le cap du
milliard de dollars. Il est le prési-
dent de la RIO et à ce titre veille
à la bonne marche du chantier
olympique, projet auquel M. Bou-
rassa accordait la priorité gouver-
nementale pour 1976. Il est aussi le
président de la Société de dévelop-
pement immobilier du Québec (SO-
DEVIQ).

Il connaît personnellement plu-
sieurs ministres dont MM. Ray-
mond Garneau, Jean-Paul L'Allier
et Oswald Parent, surtout.

M. Pierre Goyette, c'est le finan-
cier du groupe. Il est sous-ministre
des Finances. C'est lui qui, au nom
du Québec et souvent celui de l'Hy-
dro-Québec, négocie sur place les
emprunts du gouvernement de la
commission hydro-électrique dans
le monde.

Fonctionnaire depuis 10 ans, il a
toujours évolué au ministère des
Finances. À l'époque, il fut recruté
par M. Marcel Cézaryan, au-
jourd'hui président de la Caisse de
dépôt et de placement. Collabora-
teur discret et loyal, M. Goyette
fut également mis à contribution
dans le cadre de l'intervention qué-
bécoise dans l'aventure olympique.

C'est lui qui fut chargé de trouver
le financement à la RIO au mo-
ment où le gouvernement du Qué-
bec annonçait des compressions
budgétaires et parlait d'austérité.

DEMAIN :

Pragmatisme, fédéralisme
et discrétion.

Au Wisconsin, la "primaire" la plus idéologique



YVES LECLERC
ENVOYÉ SPÉCIAL
AUX ÉTATS-UNIS

MILWAUKEE — Après la
ville de Washington elle-
même, le Wisconsin est peut-
être le coin le plus intensément
"politique" des États-Unis.
L'élection primaire de demain,
qui risque de passer presque

inaudible dans le tohu-bohu de
celle de New York qui a lieu
le même jour, est ici un événe-
ment majeur, le sujet principal
de la plupart des conversations.

Pourtant, ce n'est ni la première
primaire, ni la plus importante, ni
même sans doute la plus signifi-
cative sur bien des plans. Mais c'est
clairement la plus idéologique,
dans le sens abstrait du terme.

Quand on demande aux gens
quels sont les problèmes locaux ou
régionaux qui peuvent influencer le
scrutin, on se fait répondre sèche-
ment: "Il n'y en a pas, monsieur."
Et le plus bizarre, c'est que c'est
presque vrai.

Non que le Wisconsin n'ait pas
de problème; il en a. Mais d'une
part, ce sont les mêmes que dans
le reste du pays: écologie ou éner-
gie, inflation ou chômage... D'autre

part, ces problèmes n'affectent
qu'indirectement l'élection. Le gros
du débat porte bien plus sur des
questions générales comme la poli-
tique étrangère, le rôle du gouver-
nement central et des administra-
tions locales, l'évolution du pays
vers la droite ou la gauche, que
sur ce que les politiciens appellent
les "bread and butter issues", les
questions "de pain et de beurre".

Si bien que les candidats sont
jugés sur leurs idées et non d'ap-
rès des facteurs bien particuliers
qui risqueraient de fausser le jeu,
comme ce fut le cas pour le "bu-
sing" à Boston le mois dernier.
C'est là le premier élément de l'in-
térêt que suscite cette primaire du
Wisconsin.

Le deuxième élément, c'est que
ce jugement sur les idées n'est pas
impartial: il se colore nettement de
sympathie pour la gauche. L'État
dans son ensemble a une vieille
tradition "libérale" qui date de

plus de 50 ans, et qui demeure vi-
vace depuis qu'en 1924, le sénateur
La Follette avait emporté l'État
comme candidat d'un tiers-parti à
tendance socialiste dans l'élection
présidentielle.

Cette tendance se reflète dans les
lois de l'État, qui sont souvent en
avance sur le reste du pays dans
les questions de sécurité sociale, de
protection de l'environnement, etc.;
elle se manifeste aussi dans les ha-
bitudes politiques: les deux séna-
teurs du Wisconsin et sept de ses
neuf congressmen sont démocrates.

Et c'est à ce niveau que la pri-
maire du Wisconsin peut être im-
portante: nulle part ailleurs, les
adversaires de Jimmy Carter ne
sont mieux placés pour le forcer à
définir enfin ses positions; nulle
part ailleurs l'aile gauche du parti
n'a une meilleure chance d'enray-
er le "glissement à droite" qu'on con-
state partout dans l'électorat.
Pour Carter, à l'inverse, l'occa-

sion est belle: il a prouvé au New
Hampshire et en Floride qu'il pou-
vait se rallier les conservateurs. Il
a prouvé en Illinois et en Caroline
qu'il pouvait avoir du succès dans
le Nord et dans le Sud, chez les
Noirs et chez les Blancs, dans les
campagnes et dans les villes.

S'il parvient au Wisconsin à dé-
montrer qu'il peut aussi séduire un
électorat de gauche, on ne voit
plus très bien sur quel groupe im-
portant de citoyens démocrates ses
rivaux pourraient s'appuyer pour
tenter de lui bloquer la route vers
l'investiture présidentielle.

Les habitants du Wisconsin, d'ai-
leurs, voient bien le conflit de cette
façon: malgré la présence de
George Wallace et de Scoop Jack-
son, il s'agit en réalité d'une lutte
à deux entre Carter et le seul sur-
vivant de la demi-douzaine d'aspi-
rants libéraux, Morris Udall.

Du côté républicain, les jeux pa-
raissent faits d'avance: Ford de-

vrait battre Reagan, il ne reste
plus qu'à savoir par quelle marge.
On comprend que dans une région
qui se passionne pour des idées, le
duel entre un conservateur de Cali-
fornie qui ne sait pas toujours ce
qu'il pense et un conservateur du
Michigan qui habituellement ne
pense pas du tout ne suscite guère
d'enthousiasme.

Ce qui amène un dernier point
intéressant dans la primaire de
mardi: les électeurs ici ne sont pas
obligés de voter dans le scrutin de
leur parti, ils ont le droit de chan-
ger de camp s'ils le désirent. Il
faut donc surveiller combien de dé-
mocrates voteront républicain,
combien de républicains voteront
démocrate... et comment se répa-
rifieront les voix des indépendants.

Cela fournira une sorte de "son-
dage grandeur nature" sur la façon
dont l'électorat américain risque de
réagir à l'élection présidentielle de
novembre prochain.

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Tassez-vous les morts vivants: les pros de l'horreur sont là

Quand on pense qu'il y a des gens qui ont besoin d'un film d'horreur pour connaître la peur. Mais comment "La nuit des morts vivants" peut-elle rivaliser avec l'édition d'hier soir de "W5"? Ou de toute autre émission d'affaires publiques qui décide de s'attaquer sérieusement à la question des ressources matérielles et humaines du pays?

Le vrai "thriller", le frisson dans le dos, c'est là que ça se passe. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que les enfants aient été couchés. A part l'animatrice Carole Taylor, sans contredit la plus belle journaliste de télévision à l'heure actuelle, ce n'était pas beau à voir et à entendre.

Tout d'abord, un rapport conjoint des Universités de Montréal et McGill qui prône, entre autres choses, le partage et la location des objets, depuis les voitures jusqu'aux tableaux, en passant par les meubles. Alors qu'il n'est déjà pas simple de dire adieu à la propriété, le deuxième sujet vous plonge dans un cours vidéologique.

Oui, oui. En Arizona, la vidéologie est au programme. Gantes et masques, des étudiants suivent le professeur Ratje à l'incinérateur

municipal pour une étude en profondeur des déchets humains. Les conclusions de leurs études ne sentent pas bon: la nourriture jetée pourrait nourrir des villes entières, les contenants constituent un gaspillage éhonté de nos ressources. Montréal a été citée en exemple comme une ville qui utilise une partie de la chaleur d'un incinérateur pour chauffer un immeuble, mais nos gouvernements sont en général peu intéressés à ce genre de recyclage, encore peu rentable électoralement.

Le pire restait à venir: \$121 milliards d'investissements d'ici 1985 pour développer l'énergie et l'organisme fédéral qui dirige les études ne semble guère fûté. Le montant équivaut à \$20,000 par famille canadienne. Déjà, à l'Île-du-Prince-Édouard, les maisons chauffées à l'électricité coûtent \$200 en chauffage par mois à leurs propriétaires et hiver. Et ça ne va pas s'améliorer.

Au fait, nous ne voyons plus de spots publicitaires vantant les mérites de l'électricité. Ce n'est sans doute pas le moment de tourner le fer dans la plaie.

Mais nous voyons des annonces

payées par le fédéral nous enjoignant de conserver l'énergie. Les reporters ont découvert que les bureaux du ministre Gillespie restent éclairés toute la nuit et que le thermostat pendant l'entrevue était à 76 degrés F.

C'est comme pour M. Jean-Luc Pépin qui, sitôt les mesures anti-inflation annoncées, a été vu en première classe dans l'avion Toronto-Ottawa.

Faites ce que je dis...

Ça s'est terminé sur une table ronde entre des travailleurs de différents milieux. Il a fallu que ce soit l'artiste qui affirme que la société n'a plus les moyens de garder en vie les êtres improductifs comme les malades et les vieux.

Roger tout en bleu

Heureusement, la soirée avait commencé d'une manière plutôt délicate avec Roger Whittaker, ce chanteur que l'on qualifie dans certains milieux de québécois, et qui donne un spectacle bien agréable. L'homme du pays bleu a eu droit à un décor bleu pour aller avec son costume bleu. Il est dynamique, a une voix superbe, il est beau et il siffle d'une façon admirable, même si ça donne des gros plans assez

obscènes. Les paroles de ses chansons sont anodines, mais on s'en fiche. J'aime encore mieux un défiant sur un balcon qu'un défenseur de la culture qui prône l'euthanasie.

Chinoiseries françaises

Après une demi-heure de chinoiserie d'Armand Salacrou, j'ai laissé "Une femme trop honnête" à ses mauvais plans, qui étaient censés être drôles. A voir des pièces du genre, on comprend que les étudiants français aient occupé les théâtres en mai 68. Hélas, le mauvais goût a survécu.

Lise et Lapointe

Un des invités de Lise Payette samedi était le chanteur Jean Lapointe, que l'on a entendu il y a quelques semaines à "Vedettes en direct" faire des tas de blagues d'une plate vulgarité sur Lise Payette. Elle a été charmante avec lui. Et Lapointe a annoncé qu'il se retirait du spectacle-bénéfice pour Tricofil, la filature de Saint-Jérôme dont s'occupe Lise Payette.

Avouez que cette femme est extraordinaire.

télé aujourd'hui

2:00 (8) All in the Family
Enfin, le Job Hunter (13 ans)
(8) 22 \$20,000 Pyramid
(8) A Matter of Fact
2:15 (9) C 17 Les Orléans

3:00 (10) C 17 Les Orléans
Cine-lundi
"La Capitaine Fantastique" — 11, 1975

2:20 (10) Images and Things
2:30 (10) Cinema
"La Tour des vents" (13 ans)

(3) The Guiding Light
(3) The Edge of Night
(8) The Neighbors
(9) C 17 Les 100

tours de Centour
(17) What's the Good Word
(17) Alaska, the Great Land
2:40 (10) A Matter of Fact
2:45 (9) C 17 L'Afrique

du soleil levant
"Parks et parcs" (13 ans)

3:00 (3) All in the Family
(5) Another World
(5) Take Thirty
(9) General Hospital

(9) C 17 Le drame de la survie
(13) Psychology Today
3:30 (3) Match Game
(8) Celebrity Cooks

(8) One Life to Live
(9) C 17 Si le monde savait
(13) Lili's, Yoga and You

4:00 (2) Babino
(3) Tatletales
(5) The Brady Bunch
"The Brady Bunch Movie"

(8) Forest Rangers
(8) Lassie
(9) C 17 En se

racontant l'histoire d'ici
(9) NC P'tites nouvelles du 9
(10) Escadillon vous marine
(10) Celebrity Domestics

(10) Flintstones
(10) Mister Rogers
4:30 (2) Fantreluche
(10) Ironside

(10) Merv Griffin
(10) Merv Griffin
(10) Mr. Dressup
(10) The Munsters

(10) NC Chance égale
(10) Paloville
(10) Definition
(10) Happy Days

(10) Sesame Street
5:00 (2) Sauto Mortale
(10) It's Your Choice
(8) Adam's Family

(9) C 17 Le sens de la vie
(9) NC Mireille et ses sonnettes
(10) Le Ranch L

(10) It's Your Move
(10) The Big Valley
5:30 (3) Beverly Hillbillies
(8) The Partridge Family

(8) Newscircle
6:00 (9) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City
(8) Bewitched

(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie
"L'Automne des automnes"

7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

(10) Report From Washington
9:00 (2) Tele-Selection
(10) L'Équipe

9:30 (2) NC P'tites nouvelles de Laval
(12) The Price is Right
(12) Electric Company

5:45 (9) NC P'tites nouvelles de la Rive sud
6:00 (2) Ce soir
(3) 22 News
(3) On the Rocks

(9) C 17 Tourlou I
(9) NC Mille et un emplois
(10) Parle, parle, jase, jase
(10) Pulse

(10) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) NBC News
(5) The City

(8) Bewitched
(10) Mickey Mouse Club
(10) Fundamentals of Engineering
6:45 (9) C 17 Automnie

"L'Automne des automnes"
7:00 (2) Quelle Famille
"Quelle Famille" (13 ans)
(3) CBS News
(5) Adam 12

(8) Family Affair
(10) NC L'été Québécois
(9) C 17 A communiquer
(10) Le 10 vous informe

(10) Good Times
(10) Star Trek
(10) Great Decisions
"Great Decisions" (13 ans)

7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(10) Treasure Hunt
(8) Barney Miller

(8) Hogan's Heroes
(10) NC German Diary
(10) Les Bergers
(10) Headline Hunters

(10) Evening Edition with Martin Agronsky
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(10) The Rich Little Show

(10) Noah's Animals
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête des hommes
(10) A la Canadienne

(10) U.S.A. A Journal of People and Politics
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(10) Front Page Challenge

(8) Good Heaven's
(10) NC Film
(9) C 17 Ce coin de pays
(10) Médecin d'aujourd'hui

carrières ET PROFESSIONS

SPECIALISTE EN GESTION AGRICOLE (LAITERIE)

JUSQU'À \$17,976

(SECON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPERIENCE)

Le traitement actuel demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 1976.

FONCTIONS:

Sous la surveillance d'un directeur de programme, le candidat choisit travailler avec les propriétaires de fermes laitières afin d'évaluer les possibilités de développement, la planification de la ferme et la mise sur pied de plans concernant les finances, les récoltes, le bétail et la commercialisation. Il préparera le matériel de réalisation et d'information et donnera des conférences à des cours abrégés et à des réunions de l'industrie. Ce poste exige de nombreux déplacements dans la région.

QUALITES REQUISES:

Etre bilingue (anglais et français). Diplôme universitaire avec spécialisation en zootechnie, en économie ou extension agricole suivi d'une formation spécialisée en gestion agricole et de préférence une expérience du travail de gestion d'une ferme laitière.

ENDROIT: Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural, Nord-Ouest, Nouveau-Brunswick. Numéro du concours N° 76-13. Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 15 avril 1976.

ADRESSER SA DEMANDE A LA:

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
212, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1



Mettez à profit vos compétences en gestion

Si vous possédez au moins dix ans d'expérience en supervision de services de secrétariat ou gestion de bureau, nous vous offrons un poste de défi dans l'une des plus importantes et des plus dynamiques sociétés d'ingénierie-approvisionnement-construction au Canada.

Il s'agit du poste de **directeur des services de secrétariat**. Celle-ci sera responsable d'établir les normes relatives aux travaux de secrétariat, de diriger un centre d'organisation qui utilise les services d'un personnel à temps partiel et de coordonner l'échange de personnel entre plusieurs divisions et départements. Le mandat comprend également la supervision des réceptionnistes, téléphonistes et opératrices de télé. Elle sera également appelée à participer à la préparation et à la mise en application de programmes de formation et de développement ainsi qu'à conseiller la direction en matière de secrétariat.

Le poste exige des qualités de chef ainsi qu'une facilité pour traiter avec le personnel de l'entreprise à tous les niveaux. Il s'agit d'une occasion de carrière stimulante dans une société dynamique et cosmopolite, qui réalise des travaux d'envergure partout au monde. Les salaires et les avantages sont excellents. Le Groupe SNC est une entreprise qui est propice de ses employés.

Pourquoi ne pas faire valoir vos compétences chez nous?

Ecrivez ou téléphonez à Tom E. Ross ou Nancy Tremblay
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal
Téléphone 514-931-2261

le groupe snc



LA COMMISSION SCOLAIRE JACQUES-CARTIER

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS:

Le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux équipements communautaires.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de l'équipement.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

Diplômé universitaire en génie, en architecture ou en administration.
Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalentes.

TRAITEMENT:

Possibilité de \$26,000 selon l'expérience.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" ainsi que salaire demandé au
Directeur du Service du Personnel
La Commission scolaire de Jacques-Cartier
1500 est, boul. Curé-Poirier
Longueuil, Québec



LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES LOISIRS

FONCTION:

Sous l'autorité du gerant de la Ville, planifie, dirige, coordonne et contrôle toutes les activités et opérations qui ont trait à son service.

QUALIFICATIONS:

— détenir au moins un diplôme universitaire pertinent de premier cycle.
— aptitudes marquées pour l'organisation et la systématisation d'activités.
— Bilingue et facilité à communiquer avec le public.

SALAIRE: A discuter.

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 20 avril 1976, à l'adresse ci-dessous:

VILLE MONT-SAINT-HILAIRE
100 rue Centre Civique
Mont-Saint-Hilaire
Attention: M. Laurent Olivier, gerant
Concours: 1976-04A

REPRÉSENTANT

Distributeur en couvre-planchers recherche un représentant pour territoire Abitibi.

Téléphone: Pierre Roch,
DOMCOR DISTRIBUTION LTÉE
Tél.: (514) 322-7930

TECHNICIENS EN GENIE CIVIL

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

QUÉFORMAT LTÉE

981 Pierre-Dupuy, Longueuil
674-4901



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez à

285-7320

OU Ecrivez à

la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Un paléontologue s'interroge sur la politique énergétique du Québec

par Jean-Pierre BONHOMME

Le professeur Yvon Pageau, qui dirige le département des Sciences de la terre à l'Université du Québec à Montréal, a exprimé le souhait, à l'occasion de la tenue en fin de semaine du symposium du Conseil québécois de l'environnement sur l'énergie nucléaire, que le gouvernement du Québec prenne en mains la distribution du gaz naturel et qu'il adopte une politique générale favorisant "l'autarcie énergétique", c'est-à-dire l'autodétermination du point de vue production et distribution énergétique.

Le professeur Pageau, que le président du Conseil québécois de l'environnement, M. Michel Madaoui, a présenté comme un paléontologue, a fait part de ses convictions sous forme interrogative devant un auditoire clairsemé d'une centaine de personnes, dont la majorité venait de la ville de Québec. Le CQE a son siège à l'Université Laval.

Bilan énergétique

Le conférencier, qui s'est exprimé avec une dizaine d'autres experts en énergie nucléaire, a dit constater que 25 pour cent du bilan énergétique de la province voisine, l'Ontario, est assuré par le gaz naturel de l'Ouest canadien alors que la proportion n'est que de cinq pour cent au Québec. Il s'est demandé, justement, si le Québec ne pourrait pas miser davantage sur cette "ressource disponible non polluante" et dont les réserves, en Alberta comme dans l'Arctique, "devraient

êtres bonnes pour, quelques siècles".

M. Pageau a convenu que la performance des centrales nucléaires, comme celles de Gentilly II (qui produira 600 MW, soit l'équivalent de la centrale hydro-électrique d'Outardes 4) est impressionnante, mais il a affirmé qu'il faudra en construire un très grand nombre — une quarantaine — seulement pour combler la baisse prévisible de l'apport en énergie des hydrocarbures. Il s'est demandé si le Québec aura seulement les ressources humaines et le temps d'installer ces équipements.

Inquiet

M. Pageau a dit que le développement massif de l'énergie nucléaire inquiétait et que l'absence de politique gouvernementale visant à corriger les abus, les gaspillages d'énergie, n'était pas pour le rassurer.

"Ne serait-ce pas plus rassurant, s'est-il demandé, si on nous disait que, parallèlement au développement de l'énergie nucléaire, qu'on s'occupe de recyclage, qu'on exploite en même temps toutes les autres formes d'énergie, que l'énergie nucléaire ne connaît pas une pénétration massive, mais qu'elle servira à des fins bien spécifiques (d'appoint) et si la direction générale de l'énergie était flanquée d'un Conseil consultatif québécois de l'énergie"?

**IMPRESSION
MINUTE \$3
100 COPIES**

Impression offset en noir sur papier bond blanc format 8 1/2 x 11

NOUS REPRODUISONS

Enlèves de lettres / Livrets
Calendriers / Rapports
Factures / Formulaires
Specimens / Listes de prix
Et plus encore...

ET NOUS LE FAISONS RAPIDEMENT

COLLECTAGE - PLAGE - PHOTOCOPIES

CENTRAL COPIE SERVICE

866-3531

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**

2100 Drummond, Montréal 167
Téléphone 288-2152

Le seul vol sans escale vers Buffalo. Des affaires plus sérieuses.

Et le vol le plus rapide vers Washington

BUFFALO

Départs: 7 h 55 sans escale Arrivée: 9 h 03 C
13 h 45 sans escale 14 h 53
18 h 15 sans escale 19 h 23 C

WASHINGTON

Départ: 12 h 15 direct Arrivée: 14 h 35 C

À chaque jour, le service qu'il vous faut. Pour commencer, le seul vol sans escale vers Buffalo. Puis, un horaire de retour pratique... il est si facile de visiter Buffalo par affaires et de revenir la même journée. Et c'est si pratique.

Et que dire de notre service quotidien vers Washington! Le service direct le plus rapide, au départ de Montréal.

Et si vous mettez le cap sur Détroit ou Cleveland, pensez d'abord Allegheny. Nous vous offrons les seuls vols directs.

C... Castle-Croft

Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous: 871-0017. Nous acceptons la carte American Express ainsi que toutes les autres importantes cartes de crédit d'usage courant.

Notre service et nos horaires, c'est du sérieux: nous sommes la 6e ligne aérienne en Amérique du Nord dans le transport des personnes.

C'est du sérieux!



ALLEGHENY

C'est du sérieux.

Goldbloom "canonisé" par les naturistes

par Jacques GAGNON

Vous connaissez saint Augustin l'inquisiteur et saint Victor l'empoisonneur?

Il y a peu de chance parce que leur canonisation remonte seulement à hier, à l'occasion du 10e congrès du Mouvement naturiste social.

Celui qui a ainsi le pouvoir de créer de nouveaux saints est le "docteur" Jean-Marc Brunet, n.d., de l'Académie des sciences de New York et président du Mouvement.

Qui sont les deux nouveaux élus au temple de la sainteté? Il s'agit du Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, et du Dr Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement (de l'empoisonnement selon le Dr Brunet).

Et de un...

Le Dr Roy a présenté un mémoire (un torchon selon le Dr Brunet) devant le Conseil de la radio et de la télévision, dans lequel il recommandait que certains charlatans de la santé soient bannis des ondes. Le Dr Brunet s'est senti visé par celui qu'il qualifie de "totalitaire et sectaire" et qui "empêche l'évolution du corps médical". Et le Québec a hérité d'un nouveau saint.

Précisons que le Dr Brunet reconnaît que les médecins accomplissent un travail essentiel... comme les naturistes et les naturopathes.

Quant au Dr Goldbloom, le Dr Brunet l'accuse d'être le complice de la pollution et de la destruction de la qualité de la vie, surtout par la fluoruration de l'eau. Il n'en faut pas davantage pour être gratifié d'une auréole.

Parlant devant une salle remplie à capacité, où on remarquait le député Camil Samson et Me Claude Gélinas, conseiller spécial de M. Maurice Bellemare, le Dr Brunet a élaboré les projets d'avenir du Mouvement naturiste social.

Québec n'a jamais été aussi malade

Selon la conférence, la véritable souveraineté d'un peuple repose globalement sur la santé des citoyens. Il semble que ce soit loin d'être le cas du Québec où "jamais on a été autant soigné et jamais autant malade".

Pour corriger cette situation, le Mouvement naturiste social accentuera son action para-politique et conseillera les partis politiques qui veulent se renseigner sur la nutrition, sur l'agriculture, sur la protection des cours d'eau, etc.

Il accentuera également sa présence dans les institutions d'enseignement et publiera de plus en plus d'ouvrages sur le naturisme.

En plus, il essaiera d'être de plus en plus présent au sein des corps intermédiaires, dont les syndicats. Le Dr Brunet veut enseigner aux syndicats qu'il y a autre chose de plus important que de "casser le système et d'installer le marxisme".

Lord Snowdon chassé... du musée de cire

LONDRES (AFP) — L'effigie de Lord Snowdon a disparu du groupe consacré à la famille royale au musée de cire de Mme Tussaud à Londres.

Selon la direction du musée londonien, la décision de retirer la statue de Lord Snowdon a été prise dès l'annonce de la séparation entre la princesse Margaret et son mari, "ce dernier n'exerçant plus de fonction officielle".

La presse anglaise rapportait d'autre part, hier, des informations publiées à Sidney par un journal australien, le "Sunday Telegraph", selon lesquelles Jackie Onassis aurait offert \$2,000,000 à Lord Snowdon pour le récit de son mariage avec la princesse Margaret.

La veuve de l'armateur grec aurait fait cette offre au nom du groupe américain "Viking Press", pour lequel elle travaille.

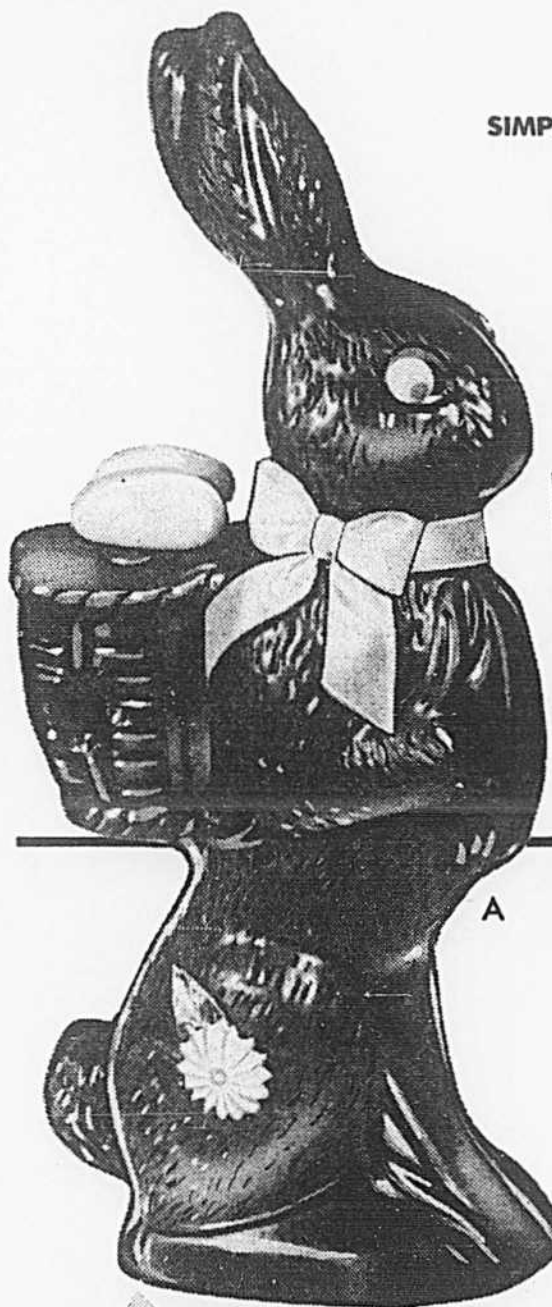
Lord Snowdon, qui se trouvait à Sidney pour présenter une exposition de ses photographies, a quitté l'Australie samedi soir pour regagner Londres.

CHEZ
SIMPSONS...
AVEC
PLAISIR

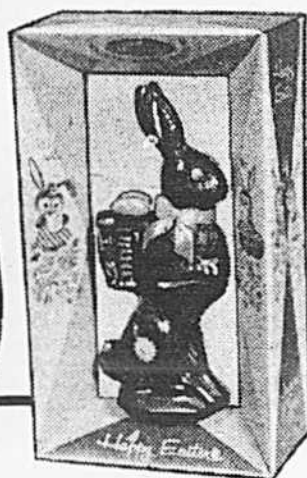
Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

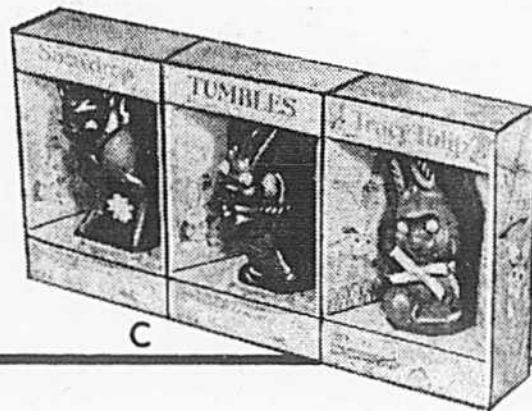
Composez 842-7221 pour du délicieux chocolat de Pâques



A



B



C

**lapins géants pour
petits et grands**

Prix Simpsons **4.99**

A. Ce superbe lapin de 14" gaiement décoré est fait de 22 onces de chocolat au lait. Il vous est offert dans une jolie boîte-cadeau.

**charmant lapin
"Rose Bunny"**

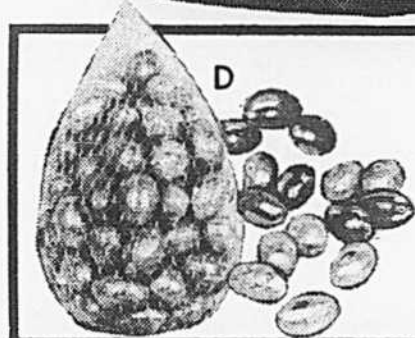
Prix Simpsons **1.99**

B. Mignon petit lapin de 7 on. avec délicate garniture rose. Chocolat au lait ou à saveur de lait.

**succulent trio
de Pâques**

Prix Simpsons **3/1.99**

C. Trio des plus exquis! Trois lapins en excellent chocolat au lait ou à saveur de lait. 2 on. ch.

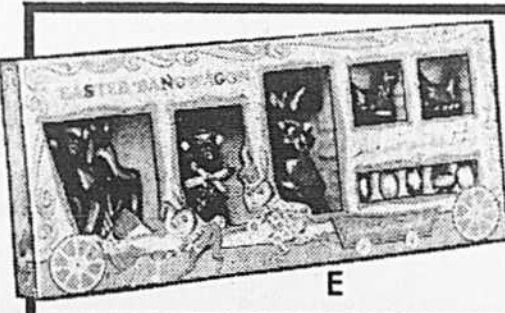


D

**amusant sac d'œufs
en chocolat plein**

Prix Simpsons **89¢**

D. Merveilleux pour garnir les paniers de Pâques. Oeufs miniatures en chocolat au lait enveloppés dans papier métallique aux coloris chatoyants. 7 on. dans un sac en filet.



E

**wagon d'animaux en
chocolat au lait**

Prix Simpsons **2.39**

E. Wagon joyeusement rempli de sept savoureux animaux en chocolat au lait. 7.5 on.



F

**adorable lapin
en chocolat plein**

Prix Simpsons **1.59**

F. Vous aimerez grignoter ce tendre lapin en chocolat au lait plein. 8 on.



G

**splendide coq en
chocolat plein**

Prix Simpsons **3.29**

G. Vous en aurez l'eau à la bouche... énorme coq en chocolat au lait plein. 21 on.

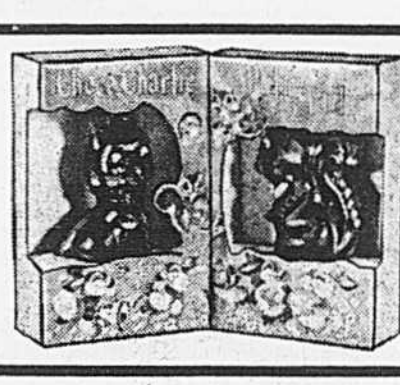


H

**lapin debout en
chocolat au lait**

Prix Simpsons **1.39**

H. Vous serez émerveillé au matin de Pâques de découvrir cet alléchant lapin en chocolat au lait plein. 8 on.



J

**"Choco Charlie"
et "Puffy Tail"**

Prix Simpsons **1.49**

J. Dégustez-vous de ces deux compagnons fantaisistes en délicieux chocolat au lait. Paquet 4 on.

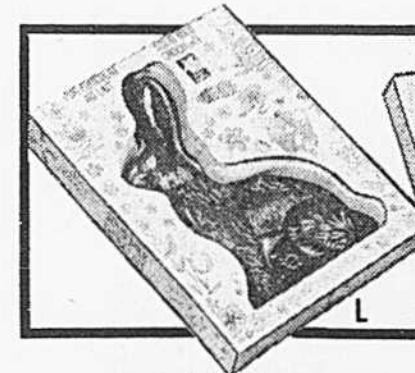


K

**horloge de Pâques
en chocolat**

Prix Simpsons **1.99**

K. Amusez-vous à lire l'heure sur cette horloge fantastique dont les aiguilles sont mobiles et les heures indiquées par 12 petits oeufs en chocolat au lait. 4 on.

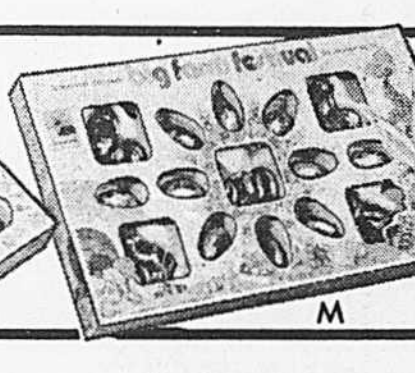


L

**grand lapin en
chocolat plein**

Prix Simpsons **2.79**

L. Magnifique lapin dans la position assise. Succulent chocolat au lait. 17 on.

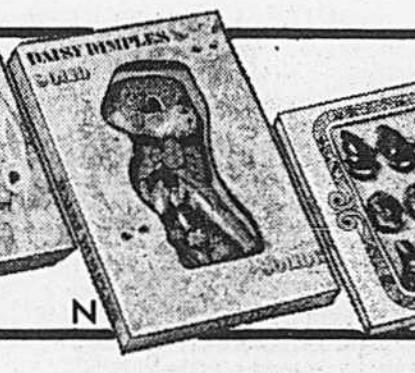


M

**basse-cour en
chocolat au lait**

Prix Simpsons **1.29** ch.

M. L'ensemble "Big Farm Festival" comprend 5 poussins en chocolat au lait pur et 10 oeufs en chocolat sous enveloppe papier métallique. 5 on. en tout.

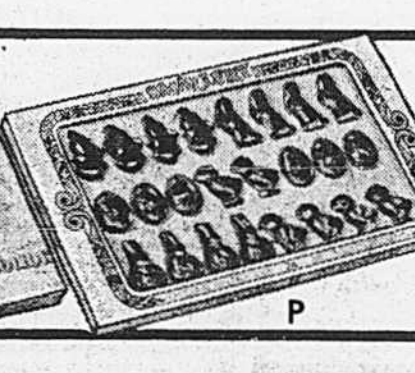


N

**"Daisy Dimples" et
"Bashful Barnie"**

Prix Simpsons **1.59** ch.

N. Vous vous régalez de ces animaux en chocolat au lait plein enveloppés de papier métallique aux teintes éclatantes. 6 on. ch.



P

**friandises exquises
pour les enfants**

Prix Simpsons **99¢**

P. Les petits raffoleront de ces friandises savoureuses en chocolat au lait plein. 4 on.



Q

**œufs de Pâques en
chocolat et noix**

Prix Simpsons **1.39**

Q. Une saveur riche et délicieuse. Oeuf en chocolat au lait plein et noix croquantes. 8 on.

Rayon 705 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

LE SALON DE LA QUINCAILLERIE CHEZ SIMPSONS jusqu'au samedi 10 avril

Consultez le cahier de 12 pages parue dans le journal d'aujourd'hui. Vous y trouverez des aubaines intéressantes et des idées de rénovation pour la maison, le jardin et le chalet. Achetez dès maintenant.

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

